

Avertissement

Ce document est le fruit d'un travail personnel, soumis au droit de la propriété intellectuelle, ce qui implique l'obligation de citation et de référencement pour toute utilisation, même partielle.

Toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite, même partielle, est passible de poursuites pénales (cf. infra).

** ©NGR, juin 2021

Toute représentation, reproduction ou diffusion, intégrale ou partielle de cet article, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et passible de poursuites, conformément aux dispositions en vigueur en matière de protection de la propriété intellectuelle, littéraire et artistique sur Internet : loi du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information prise en application de la directive européenne du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, Code de la propriété intellectuelle (CPI) issu des lois du 1^{er} juillet 1992, 3 juillet 1985 et 11 mars 1957, notamment de son article L112-1, le droit de citation visé à l'article L122-5 du CPI précisant que n'en sont autorisées que «les analyses et courtes citations, sous réserve de l'indication du nom de l'auteur et de la source [...] quand elles sont justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées».

Où et quand Jean Moulin est-il mort ?

Par le Dr. Nicolas Gaboriaud-Ravel* ©NGR, Juin 2021 **
Vendredi 25 juin 2021

Mots-clefs : Jean Moulin, mort, Montluc, Lyon (France), Seconde guerre mondiale
Keywords : Jean Moulin, death, Montluc, Lyon (France), Second World War

Résumé:

En 1952, Henri Tribout de Morembert avait contesté la version officielle de la mort de Jean Moulin à Metz, montrant qu'elle avait probablement eu lieu à Paris ou à Neuilly, le 8 juillet 1943, entraînant avec lui Henri Michel. Mais en reprenant les témoignages fiables de ses camarades d'infortune à la prison de Montluc, en les confrontant aux rapports Kaltenbrunner du 29 juin 1943 et Flora du 19 juillet 1943 et en les combinant à une anamnèse médicale *ex post*, l'auteur en infère que l'hypothèse de Daniel Cordier en 1999 d'une identification de Max par la Gestapo de Lyon le 25 juin 1943 est erronée et que cette date et ce lieu correspondent plus vraisemblablement à ceux de son décès.

Abstract :

In 1952, Henri Tribout de Morembert disputed the official version of Jean Moulin's death in Metz, showing that it probably took place in Paris or Neuilly, on July 8th, 1943, followed by Henri Michel. But, by reviewing the reliable testimonies of his misfortunate comrades in the prison of Montluc, by comparing them with the Kaltenbrunner June 29th, 1943 and the Flora July 19th, 1943 reports and by combining them with an ex-post medical anamnesis, the author infers that Daniel Cordier's hypothesis in 1999 of an identification of Max by the Gestapo in Lyon on June 25th, 1943 is erroneous and that, this date and this place more likely correspond to those of his death.

Introduction

La mort de Jean Moulin a été rendue publique le 19 octobre 1943, quand un officier de la Gestapo de Marseille est venu l'annoncer à sa famille à Montpellier, laquelle n'a reçu une copie de l'acte de décès (daté du 3 février 1944) que le 2 mai 1944, la copie du certificat médical (daté du 25 juillet 1943) ne lui étant parvenue que plus tard.

Laure Moulin, la sœur de Jean, également résistante (non homologuée), commence dès le 25 octobre 1943 des requêtes qui s'avèreront infructueuses, d'abord auprès de Heinrich Meiners à la Gestapo de Paris (qui lui a dit que Jean avait été « brûlé », non pas enterré, et que l'urne qu'elle demandait lui serait restituée plus tard), puis début mai 1944 auprès de son supérieur Ernst Misselwitz chargé des interrogatoires de son frère (qui l'a congédiée en refusant de restituer l'urne), un envoyé allemand étant venu spécialement de Paris à Montpellier le 25 mai 1944 pour l'informer de leur rejet définitif non motivé.

Au terme d'une enquête fastidieuse qu'elle a menée avec Antoinette Esther Kohn épouse Sachs (dite Sasse après la Libération, grande amie de Jean et résistante homologuée), en collaboration avec la DST (Roger Wybot, de son vrai nom Roger-Paul Warin), la famille Moulin trouve enfin la trace, à l'automne 1944, d'une note allemande datée du 9 juillet 1943, signée de l'*Untersturmführer* (sous-lieutenant) Müller, destinée à la Police Judiciaire (PJ) de Paris, ordonnant le retrait de la bière d'un français inconnu portant le n°10137, à 18h45 le jour-même, en gare de l'Est. Quelques jours plus tard, elle découvre une urne portant le même numéro, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, avec la mention « Inconnu incinéré le 9 juillet 1943 ». Laure Moulin fait déplacer l'urne au carré de la Résistance (case n°2645) en 1945 et y fait inscrire : « Cendres présumées de Jean Moulin ».

Mais sont-ce bien ses cendres qui ont été transférées au Panthéon le 19 décembre 1964 ? « *A tout prendre, on ne saurait l'exclure* », répondait Jean-Pierre Azéma, des années plus tard.

La question semble anecdotique, puisque dès lors qu'il avait été arrêté le 21 juin 1943 une fois sa mission cardinale remplie avec succès (création du Conseil de la Résistance (CR/CNR) réuni pour la première fois le 27 mai 1943 sous sa présidence), Max pouvait mourir officiellement le 8 juillet 1943 à 2h en gare de Metz lors de son transfert en train de Paris vers Berlin, le 25 juin dans sa cellule de la prison Montluc ou dans les locaux de la Gestapo à l'École du service de santé militaire (ESSM) de Lyon comme cela paraît plus probable selon l'auteur du présent article, ou ailleurs à une autre date, sans que cela ait la moindre incidence sur le cours de la guerre. Pourtant, elle ne l'est pas totalement, car les incertitudes qui l'entourent sont présumées liées à une mise en scène de la Gestapo (de Lyon et de Paris), révélatrice d'une conjuration destinée à couvrir d'une faute lourde des officiers en poste en France vis-à-vis de leur hiérarchie berlinoise (le *Reichssicherheitshauptamt* ou RSHA). Ce serait donc un scénario inventé de toutes pièces en 1943/1944, qui servirait toujours de base à la version admise depuis par les gouvernements successifs de la République française et la quasi-totalité des historiens au sujet de la mort de Jean Moulin.

D'ailleurs, Jean Moulin est tombé dans un oubli quasi-total après la Libération, au point de ne même pas figurer dans le premier recensement des résistants homologués Forces françaises combattantes (FFC)¹ comme le faisait souvent remarquer Daniel Cordier², même s'il avait été élevé au grade de général de Brigade en 1944, puis à celui de général de Division en 1946 à titre posthume et que quelques cérémonies de commémoration avaient eu lieu ici et là.

¹ Sous l'empire du décret n°366 du 25 juillet 1942 et de sa circulaire d'application n° 1368/D/BCRA du 27 juillet 1942, un total de 600 000 noms ont été recensés aux statuts O, P1 ou P2.

² La liste d'Henri-André Ecochard (qui avait rejoint la France Libre dès le 22 juin 1940), aujourd'hui dans sa 40^e version, recensant 99,9% des français libres avec plus de 53 000 noms, n'a toujours pas réparé cette injustice. Celle de la Fondation de la France Libre dans sa 42^e version en 2013, mentionnait Moulin au n°37122, Moulin Jean, Joseph, Pierre *alias* Mercier Joseph ayant quant à lui le dossier n°311 dans l'inventaire du Service Historique de la Défense, conservé à la cote GR28/P11-75.

Il a fallu attendre l'instruction des procès de René Hardy en 1947 et 1950 pour que l'« Affaire Jean Moulin » refasse surface et ne cesse de susciter l'intérêt des historiens depuis le double acquittement du traître présumé de Caluire, devenant dès lors l'« Affaire de Caluire ».

Celle-ci débute le 26 mai 1943 par le dépôt par sa secrétaire Madeleine Raisin-Larousse, d'un message non codé de Henri Aubry dans la boîte-à-lettres de Mme. Dumoulin (arrêtée le même jour) au 14, rue Bouteille à Lyon, « grillée » depuis le 24 mai 1943 (ce dont Raisin avait prévenu son patron qui n'en a eu cure), qui servait au réseau « Résistance-fer » dont Hardy était le chef, enjoignant à ce dernier de rencontrer « Vidal » le 9 juin à 9h00 à la sortie du métro La Muette à Paris et prend fin le 21 juin vers 15h10 quand la Gestapo de Lyon arrête sept des huit participants à une réunion de l'AS convoquée à 14h30 à la maison du Dr. Dugoujon à Caluire-et-Cuire. Ledit message avait été intercepté par la Gestapo.

Cet intervalle de temps correspond à l'enchaînement de causes et de leurs conséquences, toutes nécessaires et suffisantes pour que ces circonstances particulières adviennent, alors qu'avant le 24/26 mai, on se situe seulement dans un contexte propice à sa survenue, sans lien de causalité directe, même s'agissant de l'arrestation de Jean Multon (*alias* Lunel) le 27 avril 1943, qui n'est ni nécessaire ni suffisante pour conduire au drame de Caluire vu le rôle joué par Lydie Bastien.

Les faits qui se sont déroulés après la rafle, entre le milieu de l'après-midi du 21 juin (arrivée à l'ESSM) et la soirée du 25 (transfert de cinq prisonniers vers Paris via la gare de Perrache), sont moins bien documentés que les prémices de Caluire. Ils n'ont d'ailleurs jamais permis d'élucider le mystère entourant la mort de Max. Pourtant, bon nombre d'historiens admettent aisément un certain nombre d'événements incertains, non documentés voire invraisemblables concernant Max après qu'il a été vu (vivant?) pour la dernière fois par ses codétenus de Montluc le matin du 25 juin vers 7h.

La version officielle de la mort de Jean Moulin permet de maquiller l'assassinat du représentant du chef de la France Libre (FL/FC)³ délégué général du Comité national français (CNF)/Comité français de Libération nationale (CFLN) auprès du

³ Charles de Gaulle avait été reconnu officiellement comme chef des français libres dès le 28 juin 1940 par W. Churchill, Premier ministre du Royaume-Uni (ce qui avait été entériné le 7 août par l'accord avec effet rétroactif au 11 juillet dit des *Chequers*, mais Roosevelt qui le détestait, a attendu le discours de Bayeux le 14 juin 1944 pour admettre qu'il avait le soutien d'une grande majorité des français, ce que la première réunion du CNR et la motion Bidault le 27 mai 1943, l'évincement politique de Giraud du CFLN le 31 juillet 1943, les travaux de l'Assemblée consultative provisoire à Alger (entre le 3 novembre 1943 et le 25 juillet 1944), la formation du GPRF le 3 juin 1944 et les interventions du gouvernement britannique en sa faveur, avaient pourtant déjà montré clairement. Le GPRF n'a d'ailleurs été officiellement reconnu par les Alliés (Royaume-Uni de Grande Bretagne, Etats-Unis d'Amérique et URSS) que le 23 octobre 1944.

Comité directeur (CD) des Mouvements unis de la Résistance (MUR) et de l'Armée secrète (AS), Commissaire national en mission avec rang de ministre, Président du CR/CNR, chef suprême de la Résistance intérieure (RI/RIF), constitutif d'un crime de guerre. Le *Befehlshaber der SiPo-SD* (BdS) à Paris n'aurait pas eu d'autre choix pour dissimuler ce meurtre et se dédouaner par avance vis-à-vis des Alliés, que de le déguiser en mort accidentale. Il ne faut pas oublier que, depuis la défaite de Stalingrad le 2 février 1943, de nombreux allemands des forces militaires et paramilitaires commençaient à douter de la victoire du III^e Reich.

Alors qu'il y avait tout lieu depuis le début, d'estimer historiquement invraisemblable que Jean Moulin soit mort dans un train en gare de Metz le 8 juillet 1943 (première partie), des inférences logiques combinées à une approche scientifique spéculative de l'historiographie, pourraient permettre aujourd'hui de revoir la version retenue en octobre 1944 sur la base des documents retrouvés au service de l'état civil de la mairie de Metz, en situant son décès plus probablement le 25 juin 1943 à Lyon (seconde partie).

I. Les invraisemblances historiques

1. Des sources allemandes (et assimilées)

A. Soulevées par Henri Tribout de Morembert en 1951/1952

Henri Tribout (Tribout de Morembert depuis qu'une décision du Garde des Sceaux l'a autorisé à ajouter le nom de ses aïeux à son patronyme de naissance en 1945), est un mosellan né à Paris en 1912, mort à Metz en 1996, qui fut archiviste au Républicain Lorrain, conservateur du Patrimoine, bibliothécaire archiviste de la ville de Metz puis directeur des archives municipales, membre et plusieurs fois président de l'Académie nationale de Metz (ANM), une société savante réputée, puis président de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine (SHAL).

Dans un article intitulé « Jean Moulin est-il mort à Metz ? » publié dans le Figaro du 1^{er} janvier 1952⁴ après un an d'enquête sur les circonstances de la mort de Jean Moulin suite au second acquittement de René Hardy en mai 1950, l'érudit montrait que la version officielle était fautive et que Moulin était mort le 8 juillet certes, mais

⁴ L'article est conservé aux Archives nationales (AN) à la cote 72AJ/233/I/pièce 42 et sa date correspond à celle du dixième anniversaire du décollage de Rex depuis la base aérienne de la RAF à Tangmere pour son parachutage en Provence vers 3h30 le 2 janvier, dans les « marais des Baux », entre Fontvieille, Paradou, Maussane et Mourières, à 15km au Sud-Ouest du point fixé initialement (entre Saint-Rémy, Saint-Andiol et Eygalières), à cause d'une erreur de navigation « à vue ».

à Neuilly-sur-Seine⁵ et non pendant son transfert en train vers Berlin, preuves à l'appui (cf. ci-dessous). Il supposait que son corps avait probablement été enterré anonymement dans un cimetière parisien ou à Neuilly, le jour-même ou le lendemain, sans preuve.

Tribout a repris les éléments de son article de 1952 dans un discours solennel prononcé le 5 novembre 1981 devant l'assemblée de l'ANM (en taisant son hypothèse d'une inhumation parisienne), à l'occasion duquel il a précisé les raisons de son intérêt particulier pour le sujet de la mort de Jean Moulin, indiquant l'avoir brièvement rencontré en compagnie d'un de ses collègues de travail, lorsqu'il était archiviste au Républicain Lorrain à Metz.

En effet, son directeur, Victor Démange, avait introduit Pierre Cot, ministre de l'Air du gouvernement Chautemps et son chef de cabinet Jean Moulin dans leur bureau, pour les leur présenter, un soir d'automne 1937, après que les deux officiels eurent inspecté la base aérienne 128 de Frescaty dans l'après-midi. Il insistait sur le fait que ce passage à Metz de Moulin était son second et dernier, le premier ayant été celui qu'il avait effectué pendant quelques semaines en tant que sapeur au 2^e régiment du Génie à la caserne Séré-de-Rivières au Nord de la ville au début décembre 1918, ne revenant dans la ville que pour quelques jours en juillet 1919, juste avant d'être démobilisé en septembre 1919.

Les circonstances avaient fait que Tribout avait aussi (mieux) connu Charles Delestraint quand il était général de brigade blindée à Metz en 1938, le colonel Charles de Gaulle qui commandait le 507^e Régiment de chars de combat (RCC) sous ses ordres depuis le 25 décembre 1937 et enfin, le général Henri Giraud qui était alors gouverneur militaire de Metz, tous trois de grandes figures de la guerre.

En 1952, Tribout rappelait d'abord les faits rapportés par plus d'une centaine de témoins aux procès de René Hardy en 1947 et 1950, qui s'étaient déroulés entre la rafle de Caluire le 21 juin 1943 et le prétendu transfert de Jean Moulin par Klaus Barbie (en voiture) de Lyon à Paris le 28 juin, alors qu'il était mourant après avoir été sauvagement brutalisé pendant ses interrogatoires (avant son procès en 1987, Barbie avait toujours désigné Hardy comme le contre-agent qui avait livré la

⁵ Dans une chambre-cellule du *Gasthaus* (pension) ou « villa » Bömelburg (ou Boemelburg), au 40, Bd. Victor Hugo à Neuilly-sur-Seine, cédée au chef du SiPo-SD de Paris par le chef de la Gestapo française de Neuilly, Frédéric Martin *alias* Rudy de Mérode.

réunion⁶). Puis il évoquait ceux mentionnés dans les rapports Kaltenbrüner II du 29 juin 1943 et Flora du 19 juillet 1943, tenus pour sûrs (cf. suite).

Il racontait après, s'être fait confirmer ses écrits par Passy début 1951⁷, notamment à propos du fameux témoignage de Christian Pineau, selon lequel, ayant été appelé pour raser Max à son retour d'interrogatoire le 24 juin vers 19h, il l'avait vu gisant sur un banc de pierre de la cour Nord de la prison militaire de Montluc, blessé à tête, et qu'après l'avoir rasé, il l'aurait veillé pendant environ quatre heures, lui donnant à boire à plusieurs reprises, avant qu'il ne tombe dans le coma, et l'aurait quitté mourant lorsqu'il avait dû remonter dans sa cellule vers 23h, ajoutant que Moulin était mort quelques heures plus tard⁸.

Passy (André Dewavrin), chef du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) lui confirma cette scène de façon beaucoup moins précise que Pineau, estimant qu' « *elle devait se passer au fort de Montluc, soit dans la fin de juin, soit dans les premiers jours de juillet [...], que Rex était couvert de plaies et des traces de coups reçus [...], qu'il aurait reconnu Pineau, mais qu'il était trop faible pour lui parler* ».

Mais, il ajoutait que Passy lui avait aussi confié une information ne figurant pas dans ses livres, à savoir que Jacques Bingen (*alias* Necker) qui avait été envoyé en France pour assurer avec Claude Bouchinet-Serreulles l'intérim de la délégation générale du CFLN après Caluire, avait indiqué dans son rapport du 20 septembre 1943 que d'après deux sources « de confiance », distinctes et concordantes - d'une part Pierre Meunier (*alias* Marmet ou Morlay), ami de Moulin depuis leur rencontre au Ministère des Affaires étrangères (MAE) puis proche collaborateur de Rex/Max en zone Nord et, d'autre part, Albert Kohan (*alias* Bertal ou Berthaud),

⁶ Notamment lors de ses trois auditions en 1948 par le commissaire (capitaine) Bibes et l'inspecteur (lieutenant) Lehrmann de la Sûreté aux Armées, le 14 mai à Francfort, les 18 mai et 16 juillet à Munich, sous commissions rogatoires du commandant Gonnot, juge d'instruction chargé du dossier Hardy, après accord du *Counter Intelligence Corps* (CIC) de l'US Army, à la demande de DALO, émanation du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). DALO était désignée « BDOC9000 » avant 1947 ou « Section spéciale Allemagne » (SSA) depuis sa création le 20 décembre 1944 par le Bureau interallié de contre-espionnage (BICE) (lui-même créé en octobre 1944 au sein de la DGSS), et correspondait à l'ex 5^e section du 2^e bureau de l'EM de l'Armée à la DGER. DALO était installée à Bad Wildbald (Bade-Wurtemberg) et dirigée par le colonel Paul Gérard-Dubot (ancien chef du BSM 407 de Paris) et son adjoint le capitaine Maurice Dumont. Les auditions de Barbie se sont déroulées en présence du lieutenant Whiteway, ancien agent de liaison interallié à la Direction de la sécurité militaire (DSM) d'El Biar (Alger) et de deux officiers américains du CIC. Pour mémoire, la DSM a été créée en 1942 et dirigée par le lieutenant-colonel Paul Paillolle, avant de fusionner avec le BCRA fin 1943 pour former la Direction générale des services spéciaux (DGSS) qui s'installe à Paris en août 1944, où elle devient Direction générale des études et recherches (DGER) en novembre et SDECE en décembre de la même année.

⁷ Cf. « Souvenirs », paru en 1947 et son tome III réédité sous le titre « Missions secrètes en France » en 1951 par André Dewavrin, *alias* Passy ou colonel Passy.

⁸ Sans préciser où - Montluc ou ESSM -, ni s'il l'avait inféré de son état agonique ou appris de source autorisée.

chef de Libération Sud en région 2 (R2), cofondateur et chef-adjoint du réseau de renseignement Gallia avant d'être versé au BCRA -, Rex dont l'identité et les fonctions avaient été découvertes, était encore vivant le 4 août 1943, ayant été reconnu parmi les détenus à la prison allemande de Fresnes où il était ramené le soir après ses interrogatoires avenue Foch.

Tribout réfutait catégoriquement cette hypothèse, tout comme les témoignages de ces résistants qui assuraient avoir vu Rex/Max « méconnaissable » après le 8 juillet 1943 (« aux environs du 15 juillet », à la villa Bömelburg à Neuilly, avenue Foch ou à la prison allemande de Fresnes, selon les versions), notamment celui d'André Lassagne qui était alors en compagnie de Charles Delestraint (*alias* Vidal) et qui situe la scène le 10 ou le 12 juillet avenue Foch. Tribout estimait cependant que cette erreur de date était compréhensible du fait des conditions de détention effroyables à Fresnes, mais que la date du décès de Moulin le 8 juillet était certaine, les documents d'état-civil découverts à Metz faisant foi.

En effet, l'acte officiel de décès n° 187 dressé le 3 février 1944 et signé Wilhelm Cramer (SS de la Gestapo de Metz, agissant sous les ordres d'Anton Dunckern, chef du SiPo-SD de Metz) sur la base de la déclaration écrite de la *Polizeiverwaltung* (direction de la police) de la ville en date du 2 février 1944, mentionne que « *le 8 juillet 1943, à deux heures, est décédé à Metz, gare centrale, Jean, Pierre, Moulin, préfet, de passage à Metz, né à Béziers (Hérault) le 20 juin 1899, fils d'Antoine Moulin, dernier domicile inconnu, et de Blanche Moulin, née Pègue, domiciliée à Montpellier (Hérault), 21 Grand'rue, d'un arrêt cardiaque* », cachet de la Gestapo faisant foi. Un avertissement manuscrit en allemand porté au crayon indique « *Attention, toutes les demandes de renseignements et les commandes d'actes de décès sont à présenter à l'officier d'état-civil ou à son délégué. Voir pièces jointes pour plus de détails* ». Signé: Hick.

La première pièce jointe à ce dossier est une longue note administrative du 8 février 1944 signée Hick, officier d'état civil (OEC), contresignée Dr. Hahn pour le bourgmestre de Metz⁹, qui indique « *Pièces jointes bloquées. Toutes les demandes de renseignements et les commandes écrites sont à présenter à l'officier d'état-civil ou à son délégué, qui se chargera personnellement de leur liquidation, [...], chaque cas est à porter auparavant à la connaissance de l'administration (Dr. Hahn), verbalement, et du commandant de la police criminelle¹⁰ à Metz, 40-42, Adolf-Hitler-Strasse¹¹ par écrit, contre retour* ».

⁹ Le maire de Metz annexé était à l'époque le nazi (NSDAP, SA et SS) Franz Schubert, nommé *Kreisleiter* (chef de chancellerie locale, i.e. municipalité) et *Oberbürgermeister* (« Lord Maire » ou Premier bourgmestre) en août 1942, en fonction de septembre 1942 à novembre 1944.

¹⁰ La KriPo (police criminelle) correspond à l'*Amt V* du RSHA (et donc à la section V des BdS, *Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des Sicherheitsdienstes* et des KdS, *Kommando der SiPo-SD*)

¹¹ Correspondant à l'avenue du général Leclerc avant l'annexion.

La seconde est une copie certifiée conforme par l'employé de chancellerie Raetz (le sceau de la Gestapo faisant foi sur l'original daté du 25 juillet 1943 signé Beschke), du certificat médical établi par le médecin-chef, le major (grade équivalent à celui de capitaine) Beschke indiquant «*Je soussigné, médecin-chef Beschke, I n° 21723, certifie par la présente que le détenu Jean, Pierre, Moulin (Français) est décédé le 8 juillet 1943 à 2 heures, au cours de son transfert de Paris pour l'Allemagne. A la suite de l'autopsie pratiquée par mes soins, il s'avère que la mort est probablement due à un arrêt cardiaque*».

Tribout faisait aussitôt remarquer que ce certificat médical n'indiquait pas précisément le lieu de la mort («*entre Paris et l'Allemagne*») et que c'est l'OEC, Hick, authentique nazi, ami du *Gauleiter* (chef de district) de Metz Joseph Bürckel et proche de la Gestapo de la ville qui, à la demande de cette dernière, avait ajouté au crayon les deux annotations «*à Metz, gare centrale*» et «*enterré à Paris*».

Il inférait que le certificat infirmait *de facto* la preuve de vie du 4 août du rapport Bingen-Necker et poursuivait, considérant pour le moins inhabituel à la Gestapo, qu'un certificat médical atteste la mort d'un prisonnier français décédé en prison ou lors d'un transfert, qu'il soit signé par un médecin militaire de haut rang¹², qui plus est partie au convoi dans le cas de l'espèce, et qu'il mentionne la pratique d'une autopsie, par ailleurs impossible à réaliser en gare et nécessitant donc un improbable transport vers un hôpital, une morgue ou un institut médico-légal, à Metz ou à Sarrebruck.

A contrario, conformément aux pratiques habituelles de la Gestapo, Tribout estimait que le corps aurait dû être mis en bière et inhumé au cimetière le plus proche (les Pompes funèbres et le conservateur du cimetière de l'Est n'ont gardé aucune trace d'une inhumation au nom de Jean Moulin entre les 8 et 30 juillet 1943), ou incinéré sur place sans délai, alors qu'il est réputé selon la version officielle, avoir été ramené à Paris pour y être incinéré puis inhumé au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, ce qui serait selon lui une première.

Il concluait donc à de faux documents, de complaisance et en déduisait que le major Beschke avait dû constater la mort de Jean Moulin à la «*villa*» Bömelburg, mais que la Gestapo de Paris qui voulait se couvrir vis-à-vis du *Reichssicherheitshauptamt* (Office central de la sûreté du Reich, RSHA) lui avait fait rédiger un certificat «*blanc*», sans indiquer le lieu du décès (qu'il ne connaissait pas, au surplus). Pour donner un semblant de véracité à la mise en

¹² Le grade SS de *Sturmabführer* correspond à celui de commandant dans l'armée française (officier supérieur) et est le même que celui de Bömelburg, à titre d'exemple.

scène¹³ d'un décès de Moulin pendant son transfert, ordre aurait été donné au chef de la Gestapo de Metz (le général de brigade de police Anton Dunckern) « pour attribution », puis transmis à Cramer et enfin à Hick « pour action/exécution », de faire porter les mentions « *mort à Metz* » pour dédouaner la responsabilité du BdS de Paris et « *enterré à Paris* » pour brouiller les pistes, les conjurés se croyant ainsi à l'abri de poursuites disciplinaires, protégés par l'incommunicabilité du dossier (et tenus entre eux par le pacte du secret).

Cette mise en scène aurait pris sept mois pour se réaliser, entre la date du décès le 8 juillet 1943 et l'inscription de l'acte sur les registres d'état civil le 2 février 1944, le but étant que le gouvernement allemand ne puisse pas être accusé du meurtre de Jean Moulin au cas où des interventions officielles des Alliés auraient cherché à le soustraire à un acharnement contraire au droit de la guerre (droit de Genève).

Tribout rappelait que Passy dans ses mémoires, racontait que Bingen-Necker, persuadé que Moulin était encore vivant, lui avait demandé début août 1944, de faire intervenir les autorités françaises auprès de Robin Brook¹⁴ et de Victor « Bill » Cavendish-Bentinck¹⁵ qui connaissaient bien et estimaient beaucoup Jean Moulin, pour que le gouvernement britannique convainque le gouvernement allemand de ne pas s'acharner sur lui et d'en faire ampliation à André Philip¹⁶ et au général de Gaulle, les mauvais traitements infligés à un personnage aussi important de la résistance ne pouvant avoir que des conséquences désastreuses vis-à-vis des Alliés pour les dignitaires allemands concernés, dans la perspective d'une défaite quasi-certaine du Reich. Il indiquait que Passy lui avait dit y avoir fait suite, mais que Philip ne se souvenait que d'une intervention demandée en faveur de Jean Cavailhès.

Il pouvait donc penser que les faux de la Gestapo prouvaient *a posteriori* que la démarche Bingen/Passy avait bien été faite, mais que Moulin étant déjà mort quand le gouvernement allemand avait envisagé d'y accéder éventuellement, la Gestapo avait inventé de toutes pièces le scénario du décès en cours de transfert pour se couvrir.

Ce faisant, il a influencé Laure Moulin dans l'écriture de « Jean Moulin » paru en 1969, laquelle fait également siens les éléments de l'interrogatoire de Heinrich Meiners en octobre 1946 (qui affirmait dans sa déposition, que l'infirmier Millitz de sa connaissance, avait été chargé - accompagné d'un policier -, de transférer Jean Moulin agonisant, de Neuilly vers l'hôpital de la police à Berlin, en juillet

¹³ Probablement élaborée au BdS à Paris entre Bömelburg chef du SiPo-SD, Hans Kieffer, chef de la Gestapo (*Amt IV*), son adjoint Ernst Misselwitz chargé des interrogatoires et de la torture et l'interprète Heinrich Meiners issu de la KriPo et détaché aux services du 84, avenue Foch, Paris XVI^e entre 1942 et 1943.

¹⁴ Représentant du *Special Operation Executive* – section France (SOE-F) au *Joint Intelligence Committee* (JIC).

¹⁵ Président du JIC, placé directement sous l'autorité de Churchill.

¹⁶ Commissaire à l'Intérieur du CNF/CFLN.

1943, dans un compartiment spécial du train régulier Paris-Berlin, après un transport en ambulance jusqu'à la gare de l'Est, et qu'il avait appris de son supérieur Misselwitz, que Millitz à son retour de Berlin deux ou trois jours plus tard, lui avait fait part du décès de Moulin au cours du transfert, un peu avant Francfort, et qu'un ordre de Paris avait été immédiatement adressé à Francfort pour faire incinérer le corps sur place sans pratiquer d'autopsie préalablement, ignorant si des instructions avaient été données en ce qui concernait les cendres). Elle accréditait également le fait que le cadavre de son frère avait été déposé dans un local du commissariat de la gare, où un incroyable hasard avait fait que le policier de garde chargé de l'enquête ce dimanche-là de la mi-juillet était le propre père de Heinrich Meiners, Johan Meiners et que ce dernier interrogé à son tour, avait confirmé avoir vu le corps, sans savoir s'il avait ensuite été autopsié et/ou incinéré (ignorant totalement s'il s'agissait bien de Jean Moulin qu'il ne connaissait évidemment pas).

Or, comme le notait Tribout en 1981, l'on sait que Johan Meiners n'était pas de service le dimanche 11 juillet 1943¹⁷ et l'on ne peut que trouver suspecte la connivence hasardeuse des Meiners père et fils, ce dernier étant un menteur avéré, qui avait par exemple affirmé que Laure Moulin était venue le voir avenue Foch pour lui demander des nouvelles de son frère fin juillet 1943, alors qu'elle n'y a fait sa première démarche que le 25 octobre, jour où il lui avait dit qu'il était mort durant son transfert entre la prison et l'hôpital (sans préciser de quelle prison ni de quel hôpital il s'agissait), et qu'il avait été incinéré (sans indiquer où ni quand).

Tribout notait aussi que Misselwitz qui avait été interrogé par la Direction de la surveillance du territoire (DST) en juillet 1947, avait confirmé la version des Meiners d'un décès « mi- juillet » peu avant Francfort, ignorant si le corps y avait été incinéré ou s'il avait été rapatrié puis incinéré à Paris, alors que dans sa note, Roger Wybot, directeur de la Surveillance du territoire qui l'avait personnellement interrogé, rappelait que Misselwitz étant chargé du dossier Moulin à Paris, il était supposé en connaître tous les détails, et qu'il avait reçu le certificat de décès de l'infirmier Millitz à son retour de Berlin, celui-ci lui ayant remis quelques jours plus tard encore, une pièce officielle dont il ne pouvait plus spécifier la provenance, qui précisait que l'urne n° 10137 renfermant les cendres de Jean-Moulin avait été déposée au cimetière du Père-Lachaise à Paris, sans qu'il soit fait mention alors, de la fameuse note de la police allemande du 9 juillet 1943¹⁸ sur laquelle Laure Moulin s'est basée pour retrouver la trace de son frère.

Averti de la parution de l'article de Tribout dans le Figaro, André Lassagne, avait immédiatement réagi pour soulever moult objections, en adressant une lettre au

¹⁷ Il s'agit du dimanche 11 juillet 1943 et non pas du dimanche 12 juillet contrairement à ce que Tribout écrit, mais J. Meiners était en revanche de service le dimanche 25 juillet 1943.

¹⁸ Cf. note destinée à la PJ française portant le numéro 10137, retrouvée accrochée à la bière, datée du 9 juillet 1943, signée par l'*Untersturmführer* (sous-lieutenant) Müller, enjoignant aux autorités françaises de réceptionner le cercueil d'un français dont l'identité est inconnue du soussigné, à l'arrivée du train de Berlin à 18h45 en gare de l'Est et de faire procéder immédiatement à son incinération au crématorium de Paris (laquelle n'aurait d'ailleurs eu lieu que le 12 juillet).

directeur du journal, qui décida de faire droit de réponse à son auteur en la publiant dans le numéro du 12/13 janvier 1952, sous le titre élogieux « La mort héroïque de Jean Moulin »¹⁹ (cf. ci-après).

B. Soulevées par divers historiens, notamment Henri Michel en 1964, Daniel Cordier en 1999 et Jean-Pierre Azéma en 2000

a. À propos de la version officielle de la mort de Jean Moulin (admise en novembre 1944)

L'hypothèse de la mort de Jean Moulin à Neuilly développée par Tribout de Morembert, contestant la version officielle retenue en novembre 1944 après la découverte des (faux) documents allemands originaux à l'état-civil de Metz, a été reprise par Henri Michel, l'un des plus grands biographes de Moulin, alors qu'il était secrétaire général (SG) du Comité d'Histoire de la Seconde guerre mondiale (CHSGM/CHDGM).

Après une recension exhaustive de témoins qu'il a réalisée en 1963, et présentée dans son remarquable ouvrage paru en 1964 « Jean Moulin l'unificateur », H. Michel posait ouvertement la question en ces termes : « *Toutes ces pièces d'état civil sont-elles des faux destinés à dissimuler la faute commise par de trop zélés tortionnaires en tuant un prisonnier avant d'avoir réussi à le faire parler ?* » (*sic*). Selon lui, de nombreux éléments portaient à croire que le scénario de la mort dans le train par défaillance cardiaque était un moyen pour la Gestapo de maquiller un meurtre perpétré au décours d'interrogatoires à Paris/Neuilly, de couvrir une faute « professionnelle » et de minimiser les conséquences disciplinaires à attendre de Berlin. C'était d'autant plus probable en effet, qu'à ces faux documents correspondaient de faux témoignages (cf. suite).

b. À propos du rapport Flora en 1999/2000

Dans son ouvrage monumental de référence, « Jean Moulin, la République des Catacombes » paru en 1999, comme pratiquement tous les historiens avant lui, Daniel Cordier²⁰ a soulevé l'in vraisemblance majeure qui figure dans le rapport Flora, selon lequel le détachement de Lyon avait procédé à l'arrestation de Jean Moulin « Max » le 25 juin 1943 alors qu'il est avéré que la rafle de Caluire a eu lieu le 21 juin. Mais contrairement à ses confrères, Cordier, plutôt que de conclure à une erreur du rédacteur, Ernst Dunker, *alias* Delage, n°2 de la Gestapo de Marseille, a considéré qu'il pouvait s'agir de la date à laquelle le prisonnier

¹⁹ Cf. la lettre d'André Lassagne reproduite dans le Figaro des 12/13 janvier 1943, conservée aux AN à la cote 72AJ/233/I/pièce 43.

²⁰ Cordier fut le secrétaire de Rex/Max entre le 1^{er} août 1942 et le 21 juin 1943, et il est devenu l'historiographe de son « patron » à la suite d'un débat télévisé mémorable des Dossiers de l'écran le 11 octobre 1977 (Antenne 2), à l'occasion duquel il s'est reproché d'avoir été incapable de le défendre contre des accusations de cryptocommunisme proférées par Henri Frenay (qui avait été le fondateur et chef du mouvement Combat en zone Sud).

Jacques Martel avait été identifié par la Gestapo de Lyon comme étant Max et dont l'identité véritable était Jean Moulin, préfet, entraînant Jean-Pierre Azéma dans son analyse l'année suivante (cf. «Jean Moulin face à l'histoire» paru en 2000). Ce point est capital (cf. suite).

Pour mémoire, le « rapport final d'enquête sur l'affaire Flora concernant les MUR », ou rapport Flora (ou rapport Dunker-I, le II étant Catalina, le III Antoine) daté du 19 juillet 1943²¹ a été retrouvé en septembre 1944 dans les décombres du siège de la Gestapo marseillaise au 425, rue Paradis, à la libération de la ville.

C'est parce que le rapport Flora désignait Hardy comme le contre-agent qui avait contribué aux arrestations de Caluire²², que celui-ci a été arrêté à son bureau du Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés (MPDR) à Paris le 11 décembre 1946, pour suspicion de trahison et d'intelligence avec l'ennemi. Malheureusement, les enquêtes diligentées contre lui en juillet et août 1943 (par la résistance, convaincue de sa culpabilité depuis Caluire, cf. rapports Porte et Bouchinet-Serreulles), en juin 1944 (par les autorités française à Alger, notamment la DGSS, où il occupait un poste au Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés (CPDR) et en septembre-octobre 1944 (par les autorités françaises à Paris, encore la DGSS, qui s'intéressèrent alors aussi à sa compagne Lydie Bastien), n'ont pas permis de l'incriminer formellement dans la trahison de Caluire.

De surcroît, le rapport Flora est avec le rapport Kaltenbrünner-II du 29 juin 1943²³, l'une des deux pièces maîtresses accablantes pour Hardy, versées par l'accusation à ses procès en 1947 et 1950, et dont la remarquable défense de Me. Aurice Garçon a obtenu qu'il ne soit pas tenu compte, au motif qu'elles émanaient de l'Occupant et n'étaient donc pas réputées objectives.

On notera au passage qu'il y a une grande différence entre le rapport Kaltenbrünner-II, synthèse des informations communiquées par la section IV du BdS à Paris chargée de la lutte contre la RIF, émanant du chef du RSHA à Berlin (un officier général de haut rang, le SS-*Obergruppenführer*, lieutenant-général des

²¹ L'original du rapport Flora et une copie en français sont conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD₁₃) à la cote 56/W/14, une autre copie figurant à l'inventaire des Archives nationales (AN) dans la série 25/AR (presse) correspondant au fonds Francis Crémieux. Mais d'autres versions de ce rapport traduit en français existent, comportant des différences concernant des points cruciaux, comme la date de l'arrestation de Max, par exemple, qui doivent donc être écartées.

²² Le nom de Hardy ne figure pas au nombre des personnes listées dans le rapport Flora (D-I), mais son pseudonyme Didot est mentionné dans le développement du n°106 de la 4^e liste (Berthe Albrecht): « *Multon a eu connaissance d'une rencontre entre Didot et Max, prévue pour le 9 juin 1943 à Paris. Multon a ainsi rendu possible l'arrestation dans le train de Paris et la remise à la Section de Lyon de Didot (alias), chef national de la section sabotage de MUR, qui, utilisé par la suite comme contre-agent par la Section de Lyon, a fait arrêter le 25 juin 1943, au cours d'une réunion à Lyon, Moulin, Jean (alias Max, alias Régis), délégué personnel de De Gaulle, président du Comité directeur du MUR, ainsi que cinq chefs du MUR.* (Dunker se trompe sur le RV du 9 juin à 9h qui concernait Didot et Vidal, non pas Didot et Max, NdA).

²³ Un exemplaire a été découvert en octobre 1946 dans les locaux du MAE, 74-76, *Wilhelm-Strasse* à Berlin, avec le tampon de la date de réception le 10 juillet. Une copie en allemand et des traductions en français (notamment une remise par Gérard Hisard) ont été versées aux AN avec le fonds du CHDGM (série 72AJ), à la cote 36/II, pièces 5, 24a et 24b.

SS, Ernst Kaltenbrunner), directement destinée au MAE (et à Hitler en personne en dernier ressort) et le rapport Flora, lequel rassemble en les structurant, des éléments disparates issus de plusieurs sources d'informations (les retours par télécrypteur du BdS et des KdS des régions R1 et R2 Combat²⁴, l'*Abwehr* III-F et notamment les *Ast.* de Dijon et de Vichy, l'OVRA, la PJ, la Sûreté nationale ou SN et la Milice française ou MF etc.), rédigé par un simple *Oberscharführer* (sous-officier dont le grade correspond à celui de sergent-chef), n°2 de la Gestapo de Marseille (dont le chef était le lieutenant Kompe) et qui devait suivre la voie hiérarchique, n'étant directement destiné qu'au KdS local puis au BdS qui décidait ensuite de l'ampliation à donner.

Mais ces deux documents à usage interne de haute importance avaient vocation à informer les plus hautes instances du III^e Reich et leurs auteurs étaient donc tenus à des exigences absolues d'exactitude, d'objectivité, de précision voire d'exhaustivité. Classifiés « secret », ils étaient transmis par courriers sécurisés avec bordereaux d'envoi et de réception, via des circuits longs²⁵, et non pas par télécrypteur. C'est pour cela que l'immense majorité des historiens (dont Cordier et Azéma, notamment) leur accorde à juste titre un très grand crédit, les considérant comme incontournables pour l'étude de la tragédie de Caluire et de ses suites.

C. Soulevées par l'auteur en 2021

a. À propos du livre de Gottlieb Fuchs paru en 1973 et de ses témoignages antérieurs

Dans son livre « Le renard : trente ans après, l'interprète de Klaus Barbie parle » paru en 1973, Theophile-Gottlieb Fuchs (« *Fuchs* » en allemand signifiant renard, NdA), citoyen suisse installé en France depuis 1934, qui a effectivement été « *Dolmetscher* » (interprète) de la Gestapo en région R1 Combat pendant l'occupation, a confirmé des déclarations faites antérieurement à la presse helvétique (notamment en 1966 et 1972), selon lesquelles Jean Moulin avait été sauvagement brutalisé par son patron au siège de la Gestapo dans les locaux de l'ESSM de Lyon entre les 23 et 25 juin 1943 (sans avoir été témoin lui-même de ces interrogatoires, précise-t-il) mais qu'il avait été transféré à Paris vivant deux ou trois jours après, vers le 28 juin donc, par Barbie, en voiture²⁶. Cette première version a été confirmée par Fuchs juste après la sortie de son livre, dans une

²⁴ Les R1 et R2 « Combat » correspondaient à la région dénommée « Memphis » par l'ORA, à laquelle le rapport Flora fait allusion (l'affaire Flora ne concerne en réalité que la région R2).

²⁵ Ceci explique par exemple le délai d'une dizaine de jours observé entre la date de rédaction (et d'expédition supposée) du 29 juin pour le rapport Kaltenbrunner-II depuis le RSHA 8, *Prinz-Albert-Strasse* et sa date de réception le 10 juillet au MAE au 74-76, *Wilhelm-Strasse*, deux lieux du centre de Berlin pourtant distants de quelques centaines de mètres. Le rapport Kaltenbrunner-I du 27 mai 1943 sur l'AS avait été visé par Hitler le 4 juin, après être passé par Ribbentrop (MAE).

²⁶ Prétendument à la demande de Bömelburg, chef de l'*Abt.* IV du SiPo-SD à Paris, et non pas avec les cinq autres prisonniers arrêtés en même temps que lui à Caluire, qui ont eux été transférés par le train, dans la nuit du 25 au 26 juin 1943, ce qui est pour le moins curieux.

interview filmée avec Jean-Pierre Goretta, journaliste de la Radiotélévision Suisse (RTS), le 9 décembre 1973, mais curieusement complètement contredite en 1983, quelques mois avant sa mort. Rappelons que le livre avait été écrit après que Fuchs se fut répandu dans les médias suisses après-guerre, pour se vanter d'avoir berné les allemands en menant un double jeu avec eux, et d'avoir ainsi permis d'aider la Résistance française et d'épargner de nombreuses vies, suscitant de sérieux doutes parmi les résistants de la région Rhône-Alpes, les services de renseignement (SR) suisses en France et français en Suisse²⁷, dans un contexte très particulier, au moment où l'on reparlait beaucoup de son ancien « patron », Klaus Barbie.

L'on se souvient en effet, que les chasseurs de nazis Serge et Beate Klarsfeld venaient de retrouver la trace de Klaus Barbie, alias Klaus Altman, au Pérou en décembre 1971, après avoir obtenu en septembre la réouverture de l'instruction pour crimes de guerre entamée contre lui en 1960 par le parquet de Munich (qui avaient été suspendues le 22 juin par un non-lieu prononcé par le Dr. Manfred Ludolph, procureur général), ayant échoué à le faire enlever par des opposants au colonel Hugo Banzer en 1972 malgré l'aide de Régis Debray. Le journaliste français Ladislav de Hoyos avait réussi à le piéger en le faisant répondre à une question posée en français et en collectant ses empreintes digitales lors d'une interview réalisée en Bolivie le 3 février 1972 et diffusée au JT de 20h d'Antenne 2. De son côté, France Soir avait publié le 31 mai 1972, un texte de Barbie dans lequel il affirmait avoir toujours été un « parfait gentleman » vis-à-vis de Moulin, les journaux brésiliens O Globo et O Estrado de Sao Paulo ayant quant à eux reproduit *in extenso* dans leurs colonnes en avril 1973, un article de 152 pages écrit par leur envoyé spécial Ewaldo Dantas Ferreira, visé par Klaus Altman, dans lequel celui-ci reconnaissait entre autres être Barbie, mais réfutait avoir jamais brutalisé Moulin²⁸. C'est à partir de 1971/1972, sentant le vent tourner, que Barbie va ainsi commencer à revenir sur ses déclarations de 1948, y compris un peu plus tard sur le rôle de Hardy dans l'affaire de Caluire, sous les conseils de son avocat Me. Jacques Vergès.

Il s'agissait probablement pour Fuchs d'une occasion idéale de se faire valoir, décrivant Barbie comme l'effroyable tortionnaire qu'il avait toujours été, sans toutefois lui faire porter la responsabilité de la mort de Moulin.

Pour mieux comprendre pourquoi Fuchs a changé sa version en 1983, il faut revenir en détail sur son autobiographie, très complaisante. Fuchs, suisse alémanique originaire de Lucerne, né en 1904, y raconte notamment qu'il était

²⁷ Claude Richoz un journaliste d'investigation au journal « La Suisse », très dubitatif, avait d'ailleurs publié en 1966 un article détaillé remettant en cause ces actes déloyaux envers la Gestapo, au terme d'une enquête minutieuse, très détaillée et documentée. Des rumeurs avaient même circulé à l'époque, selon lesquelles Fuchs avait achevé lui-même Jean Moulin.

²⁸ Pour mémoire, « le boucher de Lyon » avait été condamné *in absentia* à la peine de mort pour crimes de guerre le 16 mai 1947 par la Cour de Justice de la Seine en marge du PH-1. Il le sera une seconde fois le 25 novembre 1954 par le TPTA de Lyon lors du célèbre procès du SD de la ville, et sera – mais Fuchs ne pouvait pas le savoir - condamné à la prison à perpétuité pour crimes contre l'Humanité, le 4 juillet 1987 à l'issue de 190h d'audiences, lors d'un procès ultra-médiatisé devant la Cour d'Assises de Lyon qui s'était ouvert le 11 mai.

venu chercher du travail en France, où il était employé depuis 1934 comme ouvrier agricole dans une ferme près d'Albi. Quand il avait été licencié en juin 1941 et que, ne sachant que faire, il avait alors rencontré le consul général de Suisse à Toulouse, celui-ci lui aurait conseillé, plutôt que de rentrer dans son pays comme il l'envisageait, de le servir en restant en France, en travaillant pour les allemands afin de recueillir et transmettre des informations au sujet de l'occupation.

C'est ainsi qu'au début de l'été 1941, il serait passé en zone occupée, cheminant en direction de la Suisse, séjournant à Moulins, puis à Dijon, se faisant embaucher ça et là comme traducteur/interprète auprès des troupes allemandes. À Dijon par exemple, où ses services avaient été refusés par le *Deutsches Rotes Kreuz* (DRK), il aurait travaillé trois semaines à la gare, puis six semaines à la Gestapo place Darcy (sans préciser que c'est là qu'il a probablement croisé Barbie pour la première fois, quand celui-ci y était en poste au printemps 1942 avec pour mission de surveiller les frontières de l'Est, NdA), avant de partir pour Gex, dans l'Ain, où Barbie venait également d'être affecté comme *Kreiskommandeur* (Commandant de la Gestapo locale)²⁹ à la fin du printemps 1942 (une coïncidence ?), commune de la conurbation de Genève-Annemasse.

Il y serait arrivé au début de l'été 1942 et y aurait donc rencontré Klaus Barbie pour la première fois selon lui (mais plus probablement retrouvé, NdA), qui l'aurait immédiatement recruté comme interprète et l'aurait même présenté à ses hommes comme son « suppléant de confiance » au château de Prévessin (ce qui semble indiquer qu'il le connaissait d'avant, NdA).

Il répète qu'il n'a assisté à aucun interrogatoire et raconte qu'il faisait de nombreux allers-retours en Suisse en passant la douane à Ferney-Voltaire, pour rendre compte de ce qu'il apprenait en France à son agent traitant des services de renseignement (SR) suisses, lors de rendez-vous au café de Fribourg à Genève.

Fuchs affirme que dans tous ses emplois, il avait surtout essayé d'aider la résistance française contre sa hiérarchie, décrivant déjà à Gex, un Barbie totalement corrompu, extrêmement brutal, pervers, avide et voleur. Malgré cela, il le suit à Lyon en novembre 1942³⁰. Là, il aurait été affecté à la surveillance du matériel et au contrôle du courrier des détenus de Montluc, toujours

²⁹ A Gex, une des missions de Barbie était d'enlever Alexander Foote à Genève, un membre du Parti communiste britannique qui travaillait pour le NKVD de l'URSS.

³⁰ En novembre 1942, Barbie est affecté à Lyon avec le grade SS d'*Hauptsturmführer* (capitaine) comme chef de l'*Amt* (bureau) IV-E de la Gestapo chargé de la lutte contre la résistance, n°3 du SiPo-SD local dont le siège est alors à l'hôtel Terminus (avant d'investir l'ESSM au printemps 1943, sauf pour l'*Amt* VI dirigé par August Moritz qui resta Bd. des Belges). Son supérieur hiérarchique, le chef du KdS, est brièvement le capitaine SS Rolf Müller (ou Mühlner selon les versions), remplacé en janvier 1943 par Fritz Hollert, également SS *Hauptsturmführer*, à qui succède au début de l'été 1943, le Dr. Werner Knab, SS-*Sturmbannführer*, le grade au-dessus (correspondant à celui de commandant), de sinistre réputation (il a commandé les *Einsatzgruppen* C, ces unités de police politique militarisées qui ont commis de nombreuses exactions sur le front de l'Est).

sans avoir assisté au moindre interrogatoire (ce qui peut paraître curieux pour quelqu'un qui a été recruté comme interprète, même si l'on se souviendra que Barbie comprenait et parlait assez correctement le français, peut-être même mieux que Fuchs, NdA), tout en continuant à œuvrer pour les résistants et leurs familles, en leur obtenant des laissez passer, en occultant toutes les informations sensibles qui pouvaient lui revenir, en détruisant des lettres de dénonciation etc. C'est donc dans ces fonctions subalternes que Fuchs aurait croisé l'infortuné Jean Moulin le 25 juin 1943.

Son étonnant parcours se poursuit ensuite vers l'Est, à Annemasse, en octobre 1943, où Fuchs (*alias* Rochat) avait demandé sa mutation, y servant d'interprète puis encore de suppléant au chef local de la *Kreiskommandantur* de la Gestapo (dont la prison était installée à l'hôtel Pax), le juge d'instruction allemand Georg Meyer, un alcoolique notoire, tout en poursuivant ses bonnes œuvres en faveur de la résistance locale.

A l'appui de sa constance dans l'aide aux résistants, qui a pourtant toujours été discutée (alors qu'elle lui a valu la déportation), Fuchs a produit des attestations et des témoignages favorables fournis par d'anciens résistants haut-savoyards, comme le Dr. Jean Reverzy, capitaine des Francs-tireurs-partisans (FTP) de l'Allier, détenu à Montluc, qui atteste le 20 avril 1945 avoir été libéré grâce à son intervention, Jean Deffaugt (maire d'Annemasse et résistant), Mr. Ponsart (propriétaire de l'Hôtel de France à Annemasse) et Eugène Laydevant (officier de police de cette ville) qui attestent tous les trois le 6 juillet 1962, avoir toujours vu Fuchs en civil lorsqu'il était affecté en Haute-Savoie entre septembre et décembre 1943.

Il semble donc *a priori* qu'il n'ait pas participé aux exactions de ses employeurs dans la région, tout au moins sous l'uniforme gestapiste.

Mieux, il aurait même été arrêté deux fois pour suspicion de déloyauté envers eux. Sa première arrestation (par la douane d'Annemasse) a eu lieu au poste frontière de Prévessin le 25 octobre 1943, par lequel il passait régulièrement pour rendre compte des informations glanées à ses officiers traitants des SR helvétiques à Genève. Il a été écroué le lendemain sur ordre du *Sicherheitsdienst* (SD) (écrou n°141 enregistré avec une fausse date de naissance le 18 novembre 1899) puis élargi peu après faute de preuves.

La seconde a été réalisée par le SD lui-même à l'hôtel de France à Annemasse le 19 décembre 1943, qui l'incarcère à l'hôtel Pax pour espionnage au profit de la Confédération helvétique (CH), Fuchs donnant alors une autre date de naissance, le 29 novembre 1904, avant d'être transféré à la prison militaire de Montluc à Lyon le 21 décembre. Là, il aurait été torturé, puis jugé et condamné à mort pour espionnage, sans que Barbie n'intervienne en sa faveur, sa peine ayant été commuée en prison à perpétuité. Il sera ensuite déporté au camp de Treier (Trèves) en Allemagne, via le camp de transit de Royallieu à Compiègne, puis au camp de Dora (dont les prisonniers étaient affectés aux travaux de construction des sites de lancement des V1 et des V2) où il a prétendument obtenu un poste d'infirmier,

avant de finir à Bergen-Belsen, libéré avec le camp par les britanniques le 25 avril 1944.

Mais soupçonné par l'*Intelligence Service* (IS/SIS) d'avoir travaillé pour la Gestapo, il sera interrogé par les SR britanniques. Ramené à Lyon, il y est de nouveau interrogé par le général Triff, chef du 2^e bureau de l'armée, auprès duquel il réussira à faire reconnaître ses actes en faveur de la résistance³¹. Ce blanc-seing lui vaudra d'être rapatrié en Suisse, où il sera aussitôt de nouveau arrêté et incarcéré à la prison Saint-Antoine de Genève, mais cette fois pour suspicion d'intelligence avec une puissance étrangère (l'Allemagne en l'occurrence)!

Ce récit laisse penser qu'il agissait donc comme un agent double, sans que l'on puisse savoir à quel commanditaire il avait été loyal, l'originel helvétique qui l'aurait recruté à Toulouse comme il l'affirme, l'allemand Barbie qu'il avait suivi de Gex à Lyon en novembre 1942, comme l'ont longtemps cru les SR suisses, les deux à la fois ou ni l'un ni l'autre ?

b. À propos du dernier témoignage de Fuchs en 1983

Le 30 janvier 1983, quelques mois avant de mourir (en 1983 ou en 1984 selon les sources), dans le contexte très particulier de l'extradition de Barbie³², Fuchs affirmait dans un entretien accordé à des journalistes français le 4 février 1983 à son appartement de la Zwysig-Strasse à Saint Gall³³, avoir vu Barbie descendre le malheureux Jean Moulin affreusement torturé, en le tirant par les pieds dans les escaliers de l'ESSM, depuis ses bureaux du 1^{er} étage (certaines sources indiquent qu'il était installé au 2nd étage), devant le personnel médusé, sa tête cognant sur chaque marche, en vociférant qu'il allait le tuer, furieux qu'il n'ait pas parlé. Cela se passait le 25 juin, aux alentours de 16h. Il serait ensuite descendu voir le supplicié mourant, gisant sur le ventre, pour tenter de lui apporter un peu de réconfort, en l'allongeant sur le dos, et en mettant sa tête pleine de blessures et de sang sur un rembouré confectionné avec sa veste déchirée.

Mais il a surtout accusé Barbie de l'avoir ensuite personnellement achevé, ce dont il dit avoir été témoin, affirmant sans la moindre hésitation que Moulin était donc décédé en cette fin d'après-midi dans les geôles de la Gestapo lyonnaise. Ce

³¹ Il semble avoir emporté la conviction de l'enquêteur en expliquant qu'il était entré en contact avec la résistance lyonnaise par hasard, ayant entendu l'accent suisse d'un compatriote, un certain Georges Broquet, qui vendait clandestinement la presse suisse à la gare de Perrache et qui se trouvait en contact étroit avec elle.

³² Barbie a été arrêté à La Paz le 25 janvier 1983, déchu de sa nationalité bolivienne en contrepartie secrète d'une aide militaire française à la Bolivie, extradé le 5 février puis expulsé et arrivé en France le 7 février pour y être jugé pour crimes contre l'humanité.

³³ Cet entretien a fait l'objet d'un article dans *Le Monde* signé Jean-Michel Durand-Souffland, et a été diffusé dans le JT de 13h d'Antenne 2 le 5 février 1983 (quelques jours après le témoignage concordant de Christian Pineau dans le *Quotidien de Paris* du 31 janvier 1983).

faisant, il revenait complètement sur ce qu'il avait toujours dit auparavant, comme si la neutralisation définitive de Barbie lui permettait enfin de parler sans crainte (dans un très mauvais français pour quelqu'un qui aura passé près de dix ans en France et a été recruté comme interprète français-allemand) : « *C'était le vendredi 25 juin. Il devait être dans les 4 heures de l'après-midi. J'étais seul à la réception. La sentinelle en armes était dehors, sur le perron. J'ai entendu un grand bruit dans l'escalier qui menait au bureau de Barbie, au premier, et je suis allé à la porte. Là, j'ai vu Barbie en bras de chemise qui traînait sur les marches un corps inerte, pieds et poings liés. Il s'est arrêté au rez-de-chaussée un instant, pour souffler, puis a entraîné le prisonnier dans l'escalier menant à la cave, où il y avait des cellules. J'ai eu juste le temps de voir un visage tuméfié et couvert de sang, des vêtements en lambeaux. Barbie l'a attaché et précipité dans la cave du haut d'une échelle avec l'intention déclarée qu'il en meure. Je n'oublierai jamais ce jour... » (sic dixit).*

D'après cette ultime version, l'on aurait donc là soit un vieillard indigne, affabulateur invétéré, qui saisissait une dernière chance de faire parler de lui, soit un homme sincère qui aurait voulu soulager sa conscience en disant enfin la vérité sur l'assassinat de Jean Moulin, sachant sa dernière heure approcher, ce dont doute Azéma. C'est pourtant plausible, et même probable, y compris si l'on tient compte du peu de fiabilité et de l'honnêteté intellectuelle douteuse du personnage, fuyant, toujours enclin à se présenter sous le meilleur jour. En effet, certains points de son autobiographie depuis son arrivée en France semblent malgré tout avoir été corroborés après-guerre et surtout, cette version coïncide parfaitement avec celles données par les témoins codétenus de Max à Montluc.

Pour conclure sur Fuchs, l'on ne peut que douter de ses versions de 1973 et antérieures, intrinsèquement d'abord, parce qu'il est invraisemblable que Barbie ait amené Moulin vivant en voiture à Paris le 28 juin s'il avait pu le faire le 25/26 en train avec les autres et extrinsèquement ensuite, parce que l'état dans lequel se trouvait Moulin le 24 aux alentours de minuit (cf. témoignages de Pineau et Dugoujon) ou le 25 vers 7h (cf. témoignages de Dugoujon et Aubrac) était totalement incompatible avec un tel scénario.

En revanche, celle de 1983 est crédible, coïncidant avec les témoignages des camarades de Caluire, que Fuchs ait parlé par intérêt moral (s'il savait que Barbie était personnellement l'assassin de Moulin) en sachant qu'il ne serait pas jugé pour cela (ou même s'il ne pouvait seulement que le supposer, comme tout le monde, Barbie ayant tout fait pour tuer Max), ou par vengeance pour l'absence d'aide de la part de Barbie quand il a été arrêté par la Gestapo pour espionnage.

Toutefois, on ne peut exclure formellement qu'il ait exagéré l'implication de Barbie dans ce meurtre, pour assouvir une vengeance encore plus machiavélique contre lui, en l'accusant à tort d'avoir achevé Max qui serait alors mort des suites de ses blessures, voire - sommet de l'ignominie - en étant celui à qui le « bourreau de Lyon » aurait demandé de terminer l'odieuse besogne à sa place, comme homme de main de la Gestapo pour ses basses œuvres (ce que certains ont envisagé

qu'il fût). Cela ne change rien à la présente démonstration du décès de Max le 25 juin.

2. De sources françaises (soulevées par l'auteur en 2021)

a. À propos d'un document de 1946 extrait du livre de Charles-Louis Foulon paru en 2013

Dans « Jean Moulin, la passion de la République », Charles-Louis Foulon, docteur en sciences politiques et en histoire, présente un document établi par le général Marie-Pierre Koenig le 11 décembre 1946, selon lequel il avait appris quand il était délégué général des Forces françaises combattantes (FFC/FFI) que Jean Moulin était mort le 1^{er} août 1943, sans plus de détail ni justification, une des nombreuses dates putatives retrouvées dans la littérature³⁴. Pour les mêmes raisons qu'avec le rapport *Bingen-Necker* cité plus haut, cette éventualité infondée doit être écartée de principe.

b. À propos du témoignage de Marcelle Appleton en 1951

Dans son témoignage lyrique trahissant sa dévotion (touchante) pour Max, rédigé à Bourg-en-Bresse le 9 mars 1951 sur la vie de Rex (2 janvier 1941 – 14 février 1942, NdA) puis Max (20 mars - 21 juin 1943, NdA) paru dans la "Revue de la France libre" (numéros 37 - avril - et 40 - juillet - 1951) qui confirmait des écrits antérieurs sur l'enchaînement causal putatif de la rafle de Caluire, Marcelle Appleton, agente de liaison de Vidal dans l'Ain, accrédite sans preuve des faits qui se seraient déroulés après l'extraction de Max de sa cellule n°130 de la prison de Montluc, tôt dans la matinée du 25 juin 1943, établis à partir des mêmes sources allemandes que celles que Tribout de Morembert réfutera l'année suivante en 1952, et qu'elle aurait dû également écarter de principe, s'agissant d'officiers suspectés de crimes de guerre, en posture de défense, aux antipodes de l'objectivité et de l'impartialité.

D'une façon générale, ce reproche peut être adressé à tous les historiens et mémorialistes qui, avant et après Appleton, ont utilisé de telles sources éminemment réfutables, pour aborder la mort de Jean Moulin, loin de toute démarche critique.

Rappelons brièvement de quelles sources il s'agit :

³⁴ On rappelle que parmi les dates putatives de la mort de Jean Moulin, figurent le 28 juin (au cours de son transfert en voiture vers Paris par Barbie, un temps envisagée par Cordier, puis Azéma, entre autres), le 8 juillet ("officielle"), puis les 9, 11, 12, 15, 19, 21, 25 et 28 juillet (selon les « témoins » et leurs versions). Cela illustre le flou total qui entoure toujours les derniers jours de Max. Seul le 25 juin (date à laquelle Cordier s'est rangé à la toute fin de sa vie, dans un de ses entretiens avec des journalistes), semble plausible.

Tout d'abord, des allemands appartenant aux forces d'occupation, dont la mission principale était l'action contre la Résistance, dont les dépositions consignées après la capitulation du Reich à des fins de défense, sont donc réputées insincères, voire fausses. À Paris, l'on avait surtout :

- Heinrich Meiners le KriPo détaché au SD-IVE comme interprète, qui affirmait notamment dans sa déposition du 15 juin 1948³⁵ avoir vu Moulin mourant à la villa Bömelburg de Neuilly début juillet et l'avoir signalé à ses supérieurs avenue Foch.

- Ernst Misselwitz, son supérieur responsable des « interrogatoires poussés » (et de la torture) des résistants arrêtés, qui affirmait dans sa déposition du 3 avril 1947³⁶ que Moulin lors de ses interrogatoires avenue Foch, était très affaibli, marchant difficilement, après avoir fait trois tentatives de suicide à Lyon, et que son cadavre avait été rapatrié en France, incinéré, ses cendres mises dans l'urne n°10137 déposée au columbarium du Père-Lachaise, mais aussi dans ses dépositions des 11 avril 1948³⁷ et 4 mai 1948³⁸, avoir jugé Aubry inintéressant, avoir cessé de l'interroger en septembre 1943 et n'avoir donc pas transmis son dossier au commandant Ernst Roskothen, juge et président du tribunal militaire (TM) allemand (*Kriegsgericht*) allemand du *Gross Paris* (Grand-Paris), ceci expliquant sa libération le 20 novembre.

- Hans Josef Kieffer, le n°3 du SiPo-SD-IVE, interrogé par les britanniques, qui a corroboré les dires de ses subordonnés Misselwitz et Meiners, et qui sera condamné à mort par le TM britannique de Wuppertal en mars 1947 et exécuté en juin suivant à Hameln, notamment pour ses célèbres *Funkspiele* (« jeux de radio », consistant à faire venir et aussitôt capturer des agents britanniques en utilisant des postes radio saisis en France) qui ont coûté la vie à de nombreux membres du SOE.

Ces trois hommes ont tenu informé leur supérieur, Karl Bömelburg, lequel aurait été le dernier officier supérieur allemand à voir Jean Moulin vivant à son « *Gasthaus* » de Neuilly³⁹. Il a confirmé les versions de ses agents à la première audience (le 24 octobre 1943) du procès des 10 membres de l'AS et 6 membres de l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA) qui s'est déroulé entre octobre et

³⁵ Cf. AN sous-série Z6-136/9A et 13A, dans le cadre de l'instruction du second procès Hardy (PH-2)

³⁶ Dans le cadre de l'instruction du premier procès Hardy (PH-1)

³⁷ Cf. AN cote Z6-137 3A, dans le cadre de l'instruction du PH-2

³⁸ Cf. AN cote Z6-137 5A dans le cadre de l'instruction du PH-2

³⁹ La villa « Rudy de Mérode », alias de Frédéric Martin, chef de la Gestapo française de Neuilly, était située 40, Bd. Victor Hugo à Neuilly. Elle avait été cédée à Bömelburg qui avait fait aménager 10 cellules-suites pour hautes personnalités et était gardée par des soldats SS slovaques. Elle ne doit pas être confondue avec l'hôtel particulier que Bömelburg habitait en face, au croisement entre la rue de Rouvray et le Bd. Bineau, qui n'était gardé que par son jardinier, M. Delhomme.

décembre à Paris^{40 41}, précisant toutefois que cela s'était produit peu après que Henri Chamberlin (*alias* Lafont) et Pierre Bonny, respectivement n°1 et n°2 de la Carlingue⁴² avaient tenté de le faire parler au cours d'un « interrogatoire poussé »⁴³, ce qui n'a jamais été documenté non plus.

À Lyon, les allemands concernés sont tout aussi suspects. Rappelons pour ne citer que les principaux, le sinistre Dr. Werner Knab, KdS, très impliqué dans la lutte contre la résistance, qui succédait à Fritz Hollert au début de l'été 1943, lequel avait remplacé en janvier 1943 Werner Rolf Mühler affecté à ce poste en novembre 1942 (avant d'être nommé KdS à Marseille), August Moritz, chef du SiPo-SD-VI, et Klaus Barbie, nommé chef du SiPo-SD-IVE, n°3 du KdS.

La Gestapo de Lyon, le service de Barbie, comptait alors environ 200 personnes, y compris des « contre-agents » français (terminologie utilisée par les allemands pour désigner des agents permanents, contrairement aux indicateurs occasionnels nommés *V-Männer*) et comportait quatre bureaux principaux (*Ämter*)⁴⁴.

Les principaux lieutenants de Barbie (qui étaient Harry Stengritt, Paul Heimann et Heinz/Heintz Eckert) ainsi qu'une vingtaine de ses hommes les plus impliqués dans les atrocités commises par la Gestapo de Lyon dans sa circonscription

⁴⁰ Bömelburg est alors tombé en disgrâce, et a été affecté à Vichy comme représentant de Carl Oberg entre novembre 1943 et juin 1944. Il a ensuite remplacé Hugo Geissler assassiné le 12 juin 1944 à Murat par des maquisards, comme chef de Gestapo en zone Sud, avant d'être chargé de transférer Philippe Pétain à Sigmaringen le 28 août 1944 et de l'y garder. Il a disparu en mai 1945 comme son chef à Berlin, Heinrich Müller, en usurpant l'identité du sergent Bergman tué sous les bombardements, puis a travaillé comme jardinier chez un hobereau des environs de Munich, avant de s'exiler en Espagne où il a animé un groupe de réfugiés nazis. Il serait mort le 1^{er} janvier 1946, en glissant sur du verglas, le crâne fendu. Le TMP de Lyon l'a condamné à la peine de mort par contumace, le 2 mars 1950.

⁴¹ Pour mémoire, selon Bömelburg, Lassagne et Delestraint avaient reconnu Moulin peu avant qu'il ne reçoive l'ordre de Berlin de l'y transférer à l'hôpital de la police (dans un compartiment spécial du train de nuit partant le 7 juillet dans la soirée de la gare de l'Est, accompagné d'un infirmier, Millitz et d'un soldat). Son cadavre avait été déchargé en gare de Francfort au petit matin du 8 juillet, confié au commissaire de police Johan Meiners qui l'avait fait transporter à l'institut médico-légal de la ville quand il a reçu l'ordre de la Gestapo de le renvoyer en France dès que possible sans faire d'autopsie, pour qu'il y soit inhumé, le corps de Moulin étant donc arrivé en gare de l'Est le matin du 9 juillet, un certain Müller ayant accroché à sa bière un ordre de retrait par la police française pour incinération immédiate.

⁴² Nom donné à la Gestapo française installée au 93, rue Lauriston à Paris, XVI^e arr^t.

⁴³ Euphémisme pour désigner des interrogatoires recourant à diverses techniques de torture condamnées par le droit de la guerre (conventions de Genève), le fameux *Verschärfte Vernehmung* de la circulaire du général Heinrich Müller du 16 juin 1942.

⁴⁴ Les quatre bureaux de la Gestapo lyonnaise étaient le IV-A chargé de la lutte contre la résistance et le sabotage (dont les chefs successifs ont été Wenzel, Kassler et Siemens-Meyer), le IV-B focalisé sur le sabotage ferroviaire du NAP-fer, le IV-C KriPo (chef Hermann Kusnmierz) et le IV-D actif dans le contre-espionnage et l'*Aktion Donar* (chefs successifs Alfred Lutgens/Lutjens et Jean Floreck).

géographique et qui ont pour la plupart menti sur leur rôle, ont été jugés le 25 novembre 1954 avec lui par le TPGA de Lyon lors d'un célèbre procès⁴⁵.

Il y a ensuite les témoins français appartenant à la domesticité des allemands à Paris, comme Marie-Rose Holvedts, la femme de ménage du 84 (renuméroté 86 au printemps 1943, NdA) avenue Foch, maîtresse du secrétaire de Hans Kieffer, qui aurait apporté ses repas à Moulin quand il était retenu au 5^e étage entre ses interrogatoires, et le concierge-jardinier-gardien de l'hôtel particulier de Bömelburg à l'angle de la rue de Rouvray et du Bd. Bineau à Neuilly-sur-Seine, Mr. Delhomme (père de deux fillettes qui avaient l'habitude de jouer dans le parc), qui s'occupait aussi du jardin du 40, boulevard Victor Hugo, situé juste de l'autre côté de la rue de Rouvray, qui aurait lui aussi vu Moulin au *Gasthaus*, doivent être récusés pour les mêmes raisons que leurs employeurs.

Non pas par principe mais pour d'autres bonnes raisons, il faut également récuser le témoignage des camarades de résistance prisonniers des nazis qui ont également affirmé avoir vu Jean Moulin vivant après le 25 juin 1943, qu'il s'agisse de Delestraint (qui n'a pas survécu à sa détention/déportation, cf. déposition de son épouse le 5 mai 1948 dans le cadre du PH-2), de Lassagne et Suzanne Olivier alias « Dominique Lebon »⁴⁶ (qui n'ont jamais pu confirmer leurs dires avec certitude et constance, de Aubry (qui n'a jamais été considéré comme fiable, y compris sur des faits antérieurs) ou encore de Pierre Meunier (qui n'a pas été un témoin direct).

Il faut d'ailleurs s'attarder un moment sur le cas édifiant de Henri Aubry (*alias* Thomas, *alias* Avricourt, n°13 de la 4^e liste du rapport Flora) qui non seulement a joué un rôle déterminant dans la rafle de Caluire, mais aussi et peut-être surtout dans l'identification de Max par les allemands à Montluc, ce qu'il a fini par reconnaître après n'avoir jamais cessé de mentir depuis sa propre arrestation. Contrairement à Hardy qui a traîné sa trahison comme un boulet toute sa vie, Aubry s'en est remarquablement bien sorti, libéré en octobre 1943 par Roskothen, appelé dès la Libération par son ami Frenay à des fonctions de directeur à l'administration centrale du MPDR etc.

⁴⁵ Le 25 novembre 1954, le TPGA de Lyon condamnait par contumace (*in absentia*) K. Barbie, W. Knab, Otto Malina, Rudi Michker, Max Greif, Fritz Hollert, Hubert Hoblinger, Hans Pacher, Rolland Schmidt « Willy », Karl Krüll/Krull et Fritz Slotawa à la peine de mort, la peine de P. Heimann ayant été commuée en travaux forcés à perpétuité, Georg Franz, Alfons Nordmann, Hans Hartung, Kutschnig, et Hermann Meichler à 20 ans de travaux forcés, acquittant H. Kusnmierz, et en leur présence H. Stengritt à la peine de mort, commuée en travaux forcés à perpétuité (qui sera gracié et libéré après 15 ans de détention ; il avait été interrogé à Stuttgart le 2 août 1948, puis avait accepté de témoigner au PH-2 contre des garanties du gouvernement français et interrogé à Paris pendant l'instruction le 7 décembre 1948), Rolf Mühler ayant été gracié et libéré en 1962, A. Lutgens ayant écopé d'une peine de 9 ans de travaux forcés.

⁴⁶ Suzanne Olivier, secrétaire de Moulin à Lyon, puis de Cordier à Paris à partir de mars 1943, y a été arrêtée le 9 juin 1943, a affirmé avoir été confrontée à son ancien patron lorsqu'elle était retenue dans une cellule du 84, avenue Foch, et que Max qui « avait la tête bandée, le regard hagard, vide, les mains dans les poches », n'avait « pas prononcé le moindre mot ».

Le 23 mars 1948, devant le commandant Eugène Gonnot, juge d'instruction du TPFA (ou TM permanent) de Paris, dans le cadre de l'instruction du PH-2, il se présentait comme chef d'Etat-major (CEM) de l'AS (à la place de Gastaldo, alors qu'il n'était que le chef de cabinet de Vidal), exactement comme il l'avait fait devant Dunker cinq ans plus tôt.

Le 4 mai 1948, dans sa déposition⁴⁷ (toujours dans le cadre de l'instruction du PH-2), il affirmait qu'il avait été torturé physiquement par Barbie à Lyon jusqu'au 23 juin vers midi (alors qu'Aubrac dément formellement, n'ayant vu sur lui que quelques traces de coups dans le dos), puis transféré à Paris en train dans la nuit du 25 au 26 (avec quatre autres prisonniers de Caluire), immédiatement incarcéré à Fresnes, interrogé pour la première fois avenue Foch le dimanche 27 par Karl Bömelburg en personne, en présence de Max (de) Wilde « André »⁴⁸ et de Barbie (alors qu'il est établi qu'il n'a jamais été interrogé que par Meiners et Misselwitz), avant d'être incarcéré à la « villa » de Neuilly fin juillet (alors que Misselwitz et Lassagne situent ce transfert dès le 27 juin).

Plus grave encore, il avait été confronté à Vidal (qui avait pourtant obtenu de Misselwitz de ne pas le voir, estimant qu'il avait trahi Moulin et qu'il continuait à parler aux allemands), indirectement, car tous les comptes-rendus d'interrogatoires de ce dernier lui étaient soumis pour confirmation/précision (ce qui n'était pas le cas en sens inverse), rapportant ensuite ses conclusions à Misselwitz⁴⁹, selon des témoignages antérieurs⁵⁰ dans lesquels il avait également reconnu avoir parlé le 23 juin 1943.

Pour être complet sur Aubry, il faut se souvenir que la Gestapo avait récupéré un total de 52 pages de documents confidentiels sur l'AS, les MUR, le Comité général d'études (CGE), le Noyautage des administrations publiques (NAP), le rapprochement en cours entre l'AS et l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) lors des perquisitions effectuées chez lui et chez sa secrétaire Madeleine Raisin-Larousse le lendemain de Caluire, mais qu'il continuait d'arguer qu'il n'avait donné aucun renseignement qui aurait permis d'arrêter des camarades, ce

⁴⁷ Conservée aux AN dans la sous-série Z6-11 5A

⁴⁸ Max (de) Wilde *alias* André, était un agent double belge travaillant comme *V-Mann* pour l'*Abwehr* III-F et la Gestapo (agent 913 ou 912, selon les versions), que Aubry avait recruté comme inspecteur de l'AS en R2 pour Combat, sans en référer à son patron « Vidal », mais avec l'accord de Frenay, le n°1 et fondateur du mouvement. Il a sévit notamment dans « la bande à Delage » (Dunker).

⁴⁹ La confrontation Aubry/Misselwitz est conservée aux AN à la cote Z6-137 5A.

⁵⁰ Cf. le témoignage de Aubry le 15 janvier 1945, réitéré le 14 mars 1955 devant Marie Granet, (Aubry était n°13 sur la 4^e liste du rapport Flora).

qui était faux^{51 52}, couvert en cela par une lettre de Lassagne datée du 5 janvier 1945, adressée à Antoinette Sachs et versée aux pièces des PH-1 et PH-2, qui affirmait qu'Aubry n'avait jamais donné de camarades non déjà arrêtés.

Rappelons enfin pour clore cet aparté concernant les camarades de Jean Moulin arrêtés avec lui à Caluire, que Larat et Schwarzfild ont été déportés *Nacht und Nebel* (NN)⁵³, le premier à Buchenwald fin janvier 1944, le second au Natzweiler-Struthof en mars, et qu'ils sont morts dans les camps (Larat à Dora le 5 avril 1944 d'une pneumonie, Schwarzfild d'épuisement sur un chantier de travaux forcés le 29 juin 1944). Quant à Delestraint, détenu à Fresnes depuis le 9 juin 1943, il a été déporté NN au Struthof en juillet suivant, évacué vers Dachau début septembre 1944 où il a été abattu d'une balle dans la nuque le 19 avril 1945, quelques jours avant la libération du camp par les Alliés. Ainsi, avec Moulin, quatre des dix arrêtés de juin 1943 (les 3 du 9 et les 7 du 21 juin réunis) ont perdu la vie dans cette aventure, un *ratio* exceptionnellement élevé (de l'ordre de dix fois) par rapport à la moyenne de la Gestapo pour des résistants non communistes.

Gastaldo et Lassagne s'en sont mieux sortis, après neuf mois passés à Fresnes, ayant transité par Compiègne comme NN avant d'arriver au Struthof et d'être évacués à Dachau début septembre 1944 où ils ont été libérés par les Alliés.

c. À propos de l'article de Henri Tribout de Morembert en 1952

Le seul grief que l'on peut faire à Tribout, est d'avoir conclu que Jean Moulin était mort à Neuilly et non pas à Metz, sans remettre en question la date putative du décès le 8 juillet. En effet, dès lors qu'il montrait que les pièces d'état civil qui situaient le décès en gare de Metz étaient des faux qui avaient donné lieu à de faux

⁵¹ Citons par exemple Jacques Métivier, un étudiant en licence d'Anglais à Lyon, né à Londres (fils du chef français du "Savoy" de Londres, dont la sœur, Mme. McGuinness était la veuve d'un pilote de la RAF abattu pendant la bataille de France), qui avait rejoint la Résistance dans le sillage de F.-Y. Guillin, secrétaire de Vidal, arrêté le 15 juillet 1943, d'une part et le général René Desmazes, membre important de l'AS (auteur d'un rapport sur l'AS de juillet 1945-octobre 1953), qui a quant à lui été arrêté le 24 juillet 1943, d'autre part.

⁵² Comme cela a été évoqué brièvement plus haut, on se souvient que, dans les suites de Caluire, 10 membres de l'AS gaulliste et 6 membres de l'ORA giraudiste ont été déférés devant le TM allemand de Paris à l'automne 1943, et qu'à l'issue de la seconde audience le 1^{er} décembre 1943, le juge Roskothen (qui a déposé au cours de l'instruction du PH-2 le 29 juin 1948) avait inculpé Delestraint, Gastaldo, Larat, Lassagne, Schwarzfild, Olivier et Raisin, mais disculpé Dugoujon, Lacaze et Agathe Mella, confié Jean-Louis Théobald au SD pour un complément d'informations et libéré Aubry ! (cf. dépositions du PH-2 de Gastaldo en Z6-68 2A, Lassagne en Z6-82 3A, Lacaze en Z6-78 6A). Lors de l'instruction du PH-1, Aubry dans sa déposition (archivée en Z6-244 n°2919 et Z6-74/3), était interrogé par le commissaire du Gouvernement Jouhanneau sur son témoignage devant le TM allemand le 27 novembre 1943, et avait dédouané tous ses camarades de Combat dans l'affaire Jean Moulin (Baumel, Bénouville, Bourdet, Malacrida etc.), sauf Frenay à qui il faisait porter une responsabilité en dernier ressort (alors que Frenay n'a pas été directement impliqué dans l'affaire de Caluire, NdA).

⁵³ Nom de code des directives sur la poursuite pour « infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés » issues du décret du 7 décembre 1941 du maréchal Keitel et ordonnant la déportation (sans jugement) en Allemagne des ennemis et des opposants du Reich.

témoignages, il aurait pu en inférer que la date pouvait également être volontairement erronée.

En effet, Tribout puis Michel sont restés arc-boutés sur le 8 juillet 1943, sans jamais envisager que le décès se soit produit avant. Mais Tribout posait cependant de bonnes questions :

- 1) L'inconnu transporté de Paris à Berlin le 8 juillet était-il bien Jean Moulin ?
- 2) Où est-il décédé (à Metz ou à Francfort), et s'il est mort à Francfort, pourquoi avoir fait dresser l'acte de décès à Metz?
- 4) Est-il mort le 8 juillet 1943 ou après (le 12, le 15, le 18, le 25...)?
- 5) A-t-il été autopsié et si oui, où et quand ?
- 6) A-t-il été incinéré ou enterré, et dans les deux cas où et quand ?
- 7) De qui sont les cendres placées le 12 juillet 1943 dans l'urne n°10137 qui sera transportée au Panthéon le 19 décembre 1964 ?

Si Henri Tribout de Morembert n'a pas été en mesure d'y répondre en 1952 ni en 1981, force est de constater que personne n'a été capable de le faire de façon irréfutable jusqu'à aujourd'hui, malgré l'impressionnante inflation de matière sur le sujet Moulin depuis une vingtaine d'années. Il aura au moins eu le mérite de démontrer que la thèse officielle, exclusivement basée sur des faux, n'était absolument pas crédible. Il aurait dû en tirer toutes les conséquences et dire que ces documents découverts dans les registres d'état-civil de Metz après la libération de la ville le 22 novembre 1944 n'avaient pas à être utilisés dans la recherche historiographique, plutôt que de leur concéder une place de principe dans les archives de l'Histoire. Mais il agissait probablement sous l'empire d'une déformation professionnelle que l'on peut comprendre.

d. À propos de la lettre de réplique à Tribout de Morembert par André Lassagne en 1952 et de ses témoignages antérieurs

Pour bien comprendre, André Lassagne, professeur d'Italien, né en 1911 et mort en 1953 à Lyon, était un résistant de la première heure, engagé dans l'action immédiate dès octobre 1940, ayant rejoint Raymond Aubrac et Jean Cavaillès dans le mouvement Libération Sud en juillet 1941, avant de devenir l'adjoint du capitaine Joseph Gastaldo au 2ème bureau de l'AS au printemps 1943 puis inspecteur-général adjoint à l'Etat-major (EM) de l'AS auprès du général Delestraint.

C'est cette dernière fonction qu'il occupait, au moment où Max l'a chargé le 19

juin d'organiser une réunion de l'AS convoquée le surlendemain⁵⁴, à laquelle il était convié ès qualité, ayant donc été l'un des sept résistants arrêtés le 21 juin (sur les huit participants) puis incarcérés à Montluc, et l'un des cinq transférés à Fresnes dans la nuit du 25 au 26 juin (seuls Max et Aubrac étant restés à Lyon), avant d'être déporté « NN » au camp de Natzweiler-Struthof avec Delestraint, Schwarzfeld et Gastaldo en novembre 1943.

Dans plusieurs témoignages après-guerre, Lassagne avait affirmé avoir vu Jean Moulin, le 10 ou le 12 juillet 1943, sur une civière avenue Foch, après un interrogatoire par Lafont et Bonny, agonisant, racontant qu'*« Il était méconnaissable [...] Il n'avait plus que les yeux de vivants, la tête enveloppée de pansements, réellement moribond »* et que Delestraint qui l'accompagnait, n'avait pas pu l'identifier, déclarant à Misselwitz *« Il m'est impossible de reconnaître Max dans l'homme que vous me présentez »* (sous-entendu, vu l'état dans lequel il avait été mis par ses tortionnaires, la tête bandée et/ou enveloppée de pansements, de surcroît). L'on a vu plus haut que ces témoignages non crédibles devaient être écartés.

Dans celui non daté mais antérieur, recueilli par Marcelle Appleton⁵⁵ reprenant une déposition du 7 avril 1948 faite dans le cadre de l'instruction du PH-2, il affirmait déjà que la rafle de Caluire avait eu lieu le 23 juin 1943 (alors que chacun sait que c'était le 21), que Moulin avait été torturé dans les caves de l'ESSM où on lui avait arraché des ongles et brûlé les mains (alors qu'aucun autre témoin ne mentionne ces détails, ni Aubrac, ni Dugoujon et encore moins Pineau, qui sont les derniers camarades de lutte « fiables » à l'avoir vu vivant), qu'accompagné de Vidal, il l'avait vu le 10 ou le 12 juillet (avenue Foch) et enfin, qu'il fallait relativiser sa dénonciation par Aubry, au motif que la Gestapo connaissait déjà son identité avant (sans préciser de qui il tenait cette certitude, ni apporter la moindre preuve), ce qui est faux, le rapport Kaltenbrunner-II en étant la preuve absolue.

Plus tard, dans sa réplique à Tribout dans le Figaro du 12/13 janvier 1952⁵⁶, Lassagne expliquait que les hauts-cadres de la RI qui étaient arrêtés en France avaient vocation à être transférés à la prison allemande de Fresnes avant d'être déportés NN dans différents camps, en vue d'y être éliminés, mais que Max avait été incarcéré avec les « VIP » à Neuilly à titre dérogatoire - eu égard à ses

⁵⁴ Lassagne a choisi pour la réunion du 21 juin 1943, la maison de son ami d'enfance caluirard, le Dr. Frédéric Dugoujon, parce que ce dernier a immédiatement accepté le jour-même (il avait déjà abrité des réunions clandestines place Castellane à Caluire-et-Cuire, dans la banlieue Nord de Lyon), ses amis les époux Lonjaret qu'il avait pressentis étant absents le 21, et parce que la maison de Fred David, l'un des cousins de Raymond (Samuel) Aubrac qui avait connu son frère Yvon Lassagne à la faculté de médecine de Lyon, était trop éloignée de Lyon. Une réunion méconnue s'était tenue le 19 juin dans l'après-midi, entre Lassagne, Jean Lonjaret et Raymond Aubrac pour choisir un lieu, mais le choix de la maison de Dugoujon n'avait pas été validé à son issue, Aubrac ne pouvant donc pas le connaître, précision destinée à ceux qui l'ont accusé d'avoir livré la réunion.

⁵⁵ Cf. fonds de l'Institut d'Histoire du temps présent (IHTP), inventorié aux AN dans la sous-série AS/A II-8/10

⁵⁶ Cf. lettre conservée aux AN en 72AJ/233/I/pièce 43 du fonds du CHDGM.

fonctions -, pour éviter tout risque d'évasion de l'infirmerie de Fresnes ou d'un hôpital allemand de Paris par la Résistance, arguant que de telles libérations s'étaient déjà produites⁵⁷ (sans qu'il y ait pourtant de comparaison possible), et que Jean Moulin n'aurait pas été le premier à avoir été rapatrié mort d'Allemagne vers la France, arguant du cas d'un coiffeur lillois résistant anonyme. Il estimait donc qu'il y avait tout lieu de croire Johan Meiners, le policier allemand qui avait constaté le décès à Metz (sans dire pourquoi on devait lui faire confiance *a priori*), qu'il était habituel qu'un infirmier et/ou qu'un médecin allemand accompagne les convois de prisonniers (reconnaissant que les mesures d'accompagnement étaient adaptées aux effectifs convoyés) et que, dans le cas de Moulin, il s'agissait probablement de le maintenir en vie jusqu'à Berlin, notamment en empêchant toute nouvelle tentative de suicide. Il faisait ainsi foi aux allégations de gestapistes selon lesquelles Moulin avait tenté de se suicider à plusieurs reprises en se fracassant la tête contre les murs ou en se jetant dans les escaliers (la version donnée par Barbie pour expliquer ses traumatismes et son état général). Sans avancer plus de justifications, il continuait à contredire Tribout en affirmant qu'une autopsie était habituellement pratiquée après un décès et que la cause mentionnée du décès était alors invariablement soit une « défaillance cardiaque », soit une « tentative de fuite », concluant en apothéose, que si Moulin était mort avant ou après le 8 juillet et ailleurs qu'à Metz, la déposition de Heinrich Meiners l'aurait mentionné précisément, ce qui trahit une confiance pour le moins surprenante de la part d'un résistant envers un SS⁵⁸. Malgré toute la sympathie qu'inspirent la personne et l'engagement dans la résistance d'André Lassagne, l'on ne peut que constater l'inconsistance de ses objections, ses allégations relevant plus de propos performatifs que d'une réfutation convaincante. Non seulement il ne fournit aucune preuve, mais encore, ses arguments sont au mieux naïfs, voire faux⁵⁹. À nouveau, le cas de Lassagne est loin d'être isolé dans l'affaire de Caluire en particulier et dans l'histoire de la résistance française et de la seconde guerre mondiale (SGM) en général. De très nombreux témoins de bonne foi ont multiplié les versions, les contradictions, les approximations, les erreurs involontaires, au sujet des détails les plus anecdotiques comme des faits plus importants et c'est sans compter avec les faux témoins, non moins nombreux, qui ont pullulé pendant l'Occupation et sévi après guerre, comme autant de sources d'intoxication, de désinformation, qui rendent plus compliquée la recherche de la « vérité » historique. Mais en ce qui concerne Jean Moulin, ce sont paradoxalement deux documents allemands à usage

⁵⁷ Il faisait référence notamment à Maurice Kriegel-Valrimont et Serge (Asher) Ravanel de Libération Sud, et François Morin-Forestier de Combat zone Nord, que le Groupe franc d'Alfred Malleret-Joinville (André Gruget et Etienne Illes de Libération Sud) et Aubrac (libéré le 10 ou le 14 mai), déguisés en agents de la Gestapo, avaient fait évader de l'hôpital militaire allemand de l'Antiquaille à Lyon avant Caluire (le 24 mai 1943), ou à Raymond Aubrac que sa femme Lucie a réussi à faire évader après Caluire (le 21 octobre 1943) par une opération commando lors de son transfert entre l'ESSM (14, avenue Berthelot dans le VII^e arr^t) et la prison militaire de Montluc (située au 4, rue Jeanne Hachette dans le III^e arr^t).

⁵⁸ SS est l'abréviation de *Schutzstaffel* (« escadron de protection »)

⁵⁹ Par exemple, lorsqu'il évoque le cas de Meiners père, prétendument en service à la gare de Metz, alors qu'il était affecté à la gare centrale de Francfort-sur-le-Main, etc.

interne qui permettent le mieux de reconstituer le scénario le plus plausible de sa mort.

e. À propos d'une hypothèse émise par Daniel Cordier en 1999

On a vu plus haut que le rapport Flora comportait quelques erreurs et approximations. Il y en a d'ailleurs plusieurs « versions » (copies/traductions)⁶⁰.

Le grand mérite de Cordier est d'avoir été le premier à inférer que la date de l'arrestation de Moulin le 25 juin 1943 qui y figure n'était pas une de ces erreurs que les historiens avaient relevée avant lui, ni la transcription d'une affirmation fantaisiste de Multon à Dunker comme certains ont pu le croire aussi.

D'ailleurs, Multon était parti prendre des « vacances » bien méritées dans son village natal de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire) en Touraine, après ses exploits des 7/8 juin 1943⁶¹ et du 9 juin 1943⁶², et n'était rentré à Lyon que le 4 juillet, avant d'être rappelé à Marseille par Dunker le 14 juillet pour continuer à y piéger et y faire arrêter des résistants. Il ne pouvait donc en aucun cas avoir participé à la rafle de Caluire.

Mais Multon a affirmé qu'avant de partir pour Marseille le 14 juillet, il avait rencontré Hardy à Lyon après son évasion de l'hôpital de la Croix Rousse, et qu'à cette occasion, Hardy lui avait confié avoir été à l'origine des arrestations de Caluire. Or, une telle rencontre n'est possible (bien qu'improbable), que si la version que donne Barbie⁶³ sur cette affaire est exacte et donc si celle fournie par

⁶⁰ Dans « *Ils furent des Hommes* », p. 285 à 295 (cf. bibliographie), Conrad L. Flavien reprend la 4^e liste du rapport Flora avec un décalage d'un numéro par rapport à la version originale, Jean Moulin étant alors le n°54 « arrêté le 26 juin 1943 » (et non plus le n°55 « arrêté le 25 juin 1943 »), Berty Albrecht le n°105 (et non plus le n°106), Multon ayant le n°104 (alors qu'il apparaît sans numéro dans l'autre version) etc., mais sa version est inexacte.

⁶¹ Multon qui avait reconnu Hardy dans le train Lyon-Paris dans la nuit du 7 au 8 juin 1943, alors que celui-ci se rendait à un RV avec Jean-Guy Bernard (secrétaire général de Combat, directeur du NAP et chef de Résistance-fer qui l'avait présenté à Aubry qui l'avait recruté), soit par hasard, soit sur l'indication de sa maîtresse Lydie Bastien (qu'il partageait sans le savoir avec Robert Moog), avait ainsi permis de le faire arrêter en gare de Chalon-sur-Saône par son collègue Moog (alias K30, « Bobby », un franco-allemand agent de l'Ast. de l'Abwehr III-F à Dijon et du SiPo-SD-IVE de Lyon) et de le remettre le 9 juin à Barbie qui l'a libéré « retourné » dans la soirée du 10 juin à Lyon.

⁶² Multon avait contribué à faire arrêter Vidal, chef de l'AS, à la station « La Muette » à Paris le 9 juin 1943 à 9h puis, une demi-heure plus tard, Joseph Gastaldo (alias Galibier et Garin, CEM de l'AS) et Jean-Louis Théobald (« Taverny » alias Jean-Jacques Terrier, étudiant en médecine, agent de liaison entre Vidal et Cordier) à la station « Rue de la Pompe ». C'est cette première décapitation de l'AS qui a obligé Max à convoquer la réunion de Caluire, dont l'ordre du jour concernait les mesures transitoires à prendre pour assurer l'intérim de Vidal en attendant que son successeur soit désigné à Londres.

⁶³ Barbie a affirmé plusieurs fois que Hardy s'était évadé huit jours après son admission au quartier cellulaire de l'hôpital de la Croix Rousse, i.e. le 6 juillet 1943 (mais il était connu pour ses innombrables mensonges, au moins depuis qu'il avait été identifié en Amérique du Sud).

Hardy⁶⁴ est fautive. En effet, ce dernier a raconté qu'il n'avait jamais recouvré la liberté entre son arrestation par la police française chez les époux Damas le 21 juin vers 18h et son évasion de la Croix Rousse dans la nuit du 3 au 4 août, mais deux indices laissent penser que Hardy mentait, d'une part parce que l'on n'a jamais hospitalisé quelqu'un plus de dix jours pour soigner une blessure par balle sans gravité au niveau du bras et d'autre part, parce que contrairement à ce qu'il allègue dans ses mémoires, Hardy n'a pas quitté Lyon le 4 août pour se rendre directement dans le Limousin chez ses amis les époux Schmidt (via un séjour à Collonges chez un collègue ingénieur de la SNCF M. Delombre), mais il est réapparu dans la ville où il a même repris contact avec ses camarades de résistance, notamment Pascal Copeau et Marcel Degliame-Fouché qui l'a caché un temps (cf. tome III de son « *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945, Et du Nord au Midi : novembre 1942 - septembre 1943* », en collaboration avec Henri Noguères, parue en 1972).

Dans cette hypothèse, Hardy aurait donc bien pu raconter à Multon sa version de Caluire, dans laquelle il aurait reconnu avoir livré la réunion (c'est ce que Multon a toujours affirmé, et c'est aussi ce que Hardy a avoué à Wybot en 1947 dans l'intimité d'un interrogatoire au cours de l'instruction de son premier procès, avant de se rétracter), et Multon aurait alors théoriquement eu le temps matériel de la communiquer à Dunker, avec une date erronée (volontairement ou pas) de l'arrestation de Moulin.

Mais c'est sans compter que Dunker, même s'il était issu de la pègre berlinoise, était un professionnel aguerri, intelligent et qu'il croisait et vérifiait les sources émanant des *V-Männer* (indicateurs) et autres contre-agents français en lesquels il n'avait qu'une confiance modérée⁶⁵. Par ailleurs, bien que n'étant pas destinataire du rapport Kaltenbrunner-II, même par des retours du BdS à Paris, il recevait en temps réel les télégrammes des autres KdS. À ce titre, il avait donc forcément dû lire les deux télégrammes de Barbie concernant l'affaire de Caluire.

En effet, du rapport Kaltenbrunner-II, l'on déduit que Barbie a adressé un premier télégramme concernant les arrestations du 21 juin 1943, entre le 21 en fin d'après-

⁶⁴ Dans ses mémoires et au cours de nombreux témoignages, Hardy a affirmé qu'après la rafle de Caluire le 21 juin, il avait échappé à ses poursuivants en se cachant dans un fossé de la montée Castellane, puis s'était réfugié chez des amis qui l'hébergeaient régulièrement, les époux Damas, chez lesquels la police française avait fait une descente le soir même vers 18h grâce à un informateur. Arrêté, il avait été amené pour la nuit à l'hôpital de Grange Blanche (aujourd'hui Edouard Herriot, dans le III^e arr^t.), puis transféré le 22 au quartier des détenus de l'hôpital militaire allemand de l'Antiquaille, où il est alors soigné, échappant le 24 juin à une tentative d'assassinat (un pot de confiture empoisonné glissé dans un panier de nourriture amené par Lucie Aubrac), interrogé le 25 juin 1943 par le commissaire de police de sûreté de l'hôpital, et remis à la Gestapo le 28 juin par l'intendant de police Cussonac. Transféré le même jour au quartier cellulaire de l'hôpital allemand de la Croix Rousse, il s'en serait évadé dans la nuit du 3 au 4 août 1943, se réfugiant une nouvelle fois chez les Damas avant de quitter Lyon au petit matin, direction Collonges (séjour chez M. Delombre, un ami ingénieur de la SNCF), avant de partir - entre temps rejoint par Lydie Bastien - chez ses amis les époux Schmidt dans le Limousin (on sait que cela est inexact, car Hardy avait refait surface à Lyon début août et qu'il y avait même été caché quelques temps par Marcel Degliame).

⁶⁵ Gestapo et *Abwehr* comptaient plus de 6 000 agents français permanents dans leurs structures en France, et plus de 24 000 indicateurs occasionnels.

midi au plus tôt et le 23 avant midi au plus tard), puisque Kaltenbrüner indiquait le 29 juin que Max avait échappé à la rafle (non datée, ni précisément localisée)⁶⁶ et qu'il ne pouvait tenir cette information que de Barbie (soit directement, soit via le BdS, par téléscripteur). L'on en déduit également que le second télégramme de Barbie au BdS (du 25 juin) concernant l'identification de Jacques Martel dont Dunker s'est servi pour rédiger son propre rapport le 19 juillet, n'est apparemment pas parvenu au RSHA avant le 29 juin (pour des raisons inconnues), mais également qu'aucun autre télégramme concernant Jean Moulin n'a été transmis au KdS de Marseille entre le 25 juin et le 19 juillet.

À défaut d'avoir été retrouvés, ces deux télégrammes du détachement de Lyon (le 10^e *Einsatzkommando* ou EK, commando d'intervention spéciale, subdivisé principalement en Gestapo et Kripo) et l'ordre de transfert des prisonniers issu du BdS, qui ont pourtant existé de façon certaine, ne peuvent être datés avec précision. Mais quelques inférences permettent d'affiner les estimations. Le premier message de Barbie a probablement été envoyé très rapidement après la rafle, le 21 juin, l'information qu'il contient étant capitale (succès d'une opération majeure 100% gestapiste menée contre l'AS). Mais l'identification de Jacques Martel, (Max, Jean Moulin) qui intervient le 23 juin à midi quand Aubry parle, n'a probablement pas été relayée aussitôt, Barbie ayant certainement voulu faire des vérifications et tenter de faire parler Max avant d'alerter tous les services. D'où la date du 25 juin pour ce second message, d'autant plus vraisemblable que c'est celle indiquée par Dunker (qui ne pouvait la tenir que de Barbie, directement ou via le BdS). Quant à l'ordre de transfert émanant du BdS, il intervient nécessairement après le premier télégramme de Barbie, et avant la fin d'après-midi du 25, les préparatifs requérant un minimum de temps. Que cela soit quand Max était mourant mais encore en vie ou après sa mort en fin d'après-midi (d'après Fuchs en 1983) ne changeait rien pour Barbie. Il ne pouvait plus retenir l'information et était obligé de rectifier l'erreur du premier télégramme, en avertissant Paris qu'il avait bien arrêté Max

⁶⁶ Le rapport Kaltenbrüner-II du 29 juin 1943, qui complète le rapport Kaltenbrüner -I du 27 mai 1943 sur l'AS en France, est un document de six pages qui reprend l'historique depuis la boîte-à-lettres grillée de Résistance-fer à Lyon (rue Bouteille), jusqu'aux arrestations de Caluire, sans jamais mentionner la date ni le lieu de la rafle. Kaltenbrüner évoque d'abord les « *aveux complets* » de Hardy après son arrestation du 8 juin 1943 (plan de sabotage ferroviaire de 150 pages qu'il avait rédigé avec son adjoint « *le juif Heilbronner* » (en réalité Max Heilbron, NdA) - arrêté grâce à lui - et qu'il reconstituera pour le SD sous le nom de « plan vert », puis sa « *collaboration de bonne grâce* » pour faire arrêter des résistants, sa participation à une « *mise en scène* » par laquelle un *kommando* du SD de Lyon aidé de détachements spéciaux du RSHA avait pu arrêter H. Aubry, A. Lassagne, L.P. Parisot, A. Lacaze, E. Schwarzfeld (que Aubry avait désigné comme étant le chef du mouvement France d'abord, collaborateur de Vidal, pressenti pour assurer son intérim) et le Dr. F. Dugoujon chez qui se tenait la réunion. Ni Max (pourtant arrêté sous le nom de Jacques Martel), ni R. Aubrac (pourtant arrêté sous le nom de Claude Ermelin) n'avaient alors été identifiés. L'auteur précisait d'ailleurs que « *Max était absent, probablement retardé par une rafle de la police française* » (*sic*). Il poursuivait à propos des documents en cours d'exploitation qui avaient été saisis avec du matériel et des fonds lors de perquisitions aux bureaux de l'AS et du COPA, concluant que les possibilités d'action de l'AS seraient désormais « *considérablement gênées, au moins pour un certain temps* ».

avec les autres, sous le pseudonyme de Jacques Martel, mais sans préciser la date, soit que celle-ci figura dans le premier envoi (mais il est alors étonnant que le rapport Kaltenbrunner-II ne la mentionne pas, ni le lieu d'ailleurs), soit qu'elle lui sembla déjà connue des destinataires si son premier télégramme datait bien du 21 juin comme il l'a affirmé lors de son procès (ou alors relever du détail le plus insignifiant, ce qui est peu plausible). En revanche, il savait dans tous les cas que, vu son état, Max ne pourrait pas être transféré avec ses codétenus et il a alors dû commencer à chercher un moyen de se dédouaner de sa mort certaine (donc de son assassinat). C'est probablement à ce moment qu'a pris corps le scénario du décès incidental en cours de transfert en voiture. Toutefois, on ne peut totalement exclure que l'ordre de transfert du BdS et le second télégramme de Barbie se soient croisés un jour plus tôt, le 24 juin dans l'après-midi, si l'ordre de faire raser Moulin à Montluc était en rapport avec le projet de transfert, mais c'est très peu probable, rien ne pouvant plus expliquer alors pourquoi Dunker aurait mentionné la date du 25 juin pour l'arrestation de Jean Moulin.

En aparté, précisons que le système des télécrypteurs Lorentz (*Fehrschreiber*) utilisé par le réseau du RSHA/BdS/KdS/Abwehr, permettait non seulement de chiffrer les messages (par les « machines » de Lorentz, SZ 40 et 42) et de les envoyer instantanément, mais aussi de décider de leur ampliation. Il n'y avait donc aucun délai entre leur émission et leur réception, les temps de latence entre réception et action, le cas échéant, ne pouvant être imputables qu'à des facteurs humains. Dans un souci d'efficacité dans la lutte contre la résistance, les messages importants avaient des destinataires multiples, les KdS informaient le BdS et s'informaient entre eux, le BdS filtrait avant de servir le RSHA et ce dernier faisait redescendre les ordres par le même canal (les KdS étaient tenus par la voie hiérarchique et ne pouvaient pas servir le RSHA directement).

Pour conclure sur ce point crucial, Dunker en lisant le premier message de Barbie (probablement daté du 21 juin, comme Barbie l'a dit en 1987) a compris comme Kaltenbrunner que Max avait échappé à la rafle (qui elle, est non datée et non localisée) et a déduit du second (quasi-certainement daté du 25) qu'il avait été arrêté ce jour-là, 25 juin, rédigeant sa notice dans ce sens le 19 juillet, en toute bonne foi. C'est la seule explication possible, la seule coïncidant parfaitement avec toutes les autres sources irréfutables concernant ce sujet (cf. infra).

Si Cordier avait repris la thèse de Tribout (et de H. Michel) sur les faux documents d'état civil messins et les faux témoignages gestapistes qu'ils supposent, en analysant les rapports Kaltenbrunner-II et Flora à l'aune des déclarations des seules sources françaises crédibles, directement parties au drame de Caluire (*i.e.* en récusant les éléments de défense des gestapistes incriminés), il serait parvenu aux mêmes conclusions que l'auteur sur le fait que Jean Moulin n'avait probablement pas survécu à cette journée du vendredi 25 juin 1943.

Au lieu de cela, ayant d'abord inféré que Moulin avait été démasqué le 25 juin et qu'il avait donc été interrogé jusqu'au 28 (étant généralement admis qu'il a subi trois jours consécutifs d'interrogatoires), il a ensuite fait foi aux déclarations des

officiers de la Gestapo, selon lesquelles il aurait alors été transféré à Paris en voiture (par Barbie lui-même), où il situe donc son décès. Il est étonnant qu'il n'ait pas cherché à confronter son hypothèse de départ aux témoignages de Aubrac, Dugoujon, Aubry (crédible pour cet élément) et Pineau à Montluc (qui sont formels et concordants sur les dates), plutôt qu'à ceux évoquant des preuves de vie de Jean Moulin après le 25 juin, à savoir la chaîne allemande des conjurés et autres faux témoins (Barbie, Stengritt, Meiners père & fils, Misselwitz, Kieffer, Bömelburg, etc.) et ses maillons français de bonne foi (Lassagne, Delestraint, Olivier etc.).

Confronté à ces invraisemblances et face à deux interprétations contradictoires, Cordier en 1999 (puis Azéma en 2000) qui savaient que Barbie avait menti lors de son procès en 1987, en affirmant avoir envoyé un télégramme au SD de Paris le 21 juin pour l'informer que Max avait été démasqué (étant établi qu'il croyait ne pas l'avoir arrêté jusqu'à ce qu'Aubry craque le 23 peu avant midi en dénonçant Martel), auraient d'autant plus dû présumer que Moulin était mort le 25 juin par pure logique hypothético-déductive, qu'aucun document interne à son sujet n'a plus été produit par la Gestapo après cette date fatidique, la trace présumée de Jean Moulin retrouvée à l'automne 1943 sous la forme d'une note du 9 juillet probablement antidatée qui conduisait à l'urne funéraire d'un inconnu, étant parfaitement anonyme et mystérieuse.

Barbie qui avait accusé Hardy lors de ses trois interrogatoires par DALO (cf. supra) lorsqu'il travaillait pour le compte des services de contrespionnage de l'armée américaine en Allemagne⁶⁷, avait déjà commencé à mentir sur Moulin, continuant après avoir été débusqué au début des années 1970 dans son refuge en Amérique

⁶⁷ Cf. interrogatoires de K. Barbie par le commissaire de la Sûreté aux Armées Louis Bibes et l'inspecteur Charles Lehrmann qui se sont déroulés entre le 14 mai et le 16 juillet 1948 en zone d'occupation américaine et sous contrôle du *Counter Intelligence Corps* ou CIC, au cours desquels il a notamment affirmé que Moulin avait fait sa caricature et celle de sa secrétaire comme seule réponse à ses questions (caricatures qui auraient disparu dans les bombardements du 26 mai 1944), qu'il avait fait plusieurs tentatives de suicide en se jetant dans les escaliers de la cave, en se fracassant la tête contre les murs et qu'il l'avait déposé au 84 (86), avenue Foch le samedi 26 juin au matin après un trajet Lyon-Paris effectué en voiture pendant lequel Moulin lui aurait avoué avoir tenté de se tuer dans les greniers de l'ESSM (alors que le train convoyait au même moment et dans de bien meilleures conditions, les cinq autres prisonniers de Caluire). N.B. Hammerschmidt en 2016, rapporte des confidences de Barbie sur Caluire : « *On m'avait dit que Max viendrait avec sept ou huit représentants de la Résistance, pour nommer un nouveau chef de l'Armée Secrète. C'était ça le projet! Alors je lui ai demandé (à Hardy) s'il y allait aussi. Il a dit oui [...] Il m'a [...] indiqué qui participerait, avec des renseignements précis. Il m'a aussi indiqué quelqu'un qui devait être son contact. Je me suis assis sur la promenade au bord du Rhône (le 20 juin, NdA) et je lisais le journal et j'étais assis avec cet homme sur un banc. C'était son contact (Aubry). J'ai donné à Hardy un bout de craie jaune. Je lui ai dit dès que tu entres dans la maison, tu fais des traits pour que nous n'ayons pas à chercher longtemps, nous suivrons les traits et ils nous conduiront directement à ces messieurs et à la réunion. »*

du Sud ⁶⁸ et à nouveau en 1979⁶⁹. Ils auraient pu supposer que le 24 juin en fin d'après-midi, furieux que Max n'ait pas parlé après 48h d'interrogatoires poussés et de tortures physiques (on le déduit *ex post*, parce qu'il n'y a pas eu d'autres arrestations dans l'AS/MUR après la rafle), Barbie se soit déchaîné contre lui, avant de recevoir l'ordre de faire transférer les prisonniers importants à Paris (*i.e.* tous sauf Ermelin/Vallet) et que, Moulin ayant été ramené mourant à Montluc le soir même vers 19h (cf. suite) et extrait agonisant (ou mort) le lendemain vers 7h du matin, ne pouvant plus rien en tirer, Barbie ait alors décidé de l'achever dans l'après-midi, à l'ESSM, se rendant coupable de l'assassinat d'une haute personnalité française, secondairement camouflé avec la complicité de ses supérieurs parisiens⁷⁰.

Le fait que Kaltenbrunner le 29 juin, n'ait pas intégré dans son rapport les dernières informations disponibles en provenance de Lyon et/ou de Paris le 25 juin sur l'identification de Max parmi les raflés de Caluire, est énigmatique : soit il ne les a

⁶⁸ Après la libération de Lyon le 3 septembre 1944 Barbie qui avait été blessé le 28 août dans les combats, a réussi à regagner l'Allemagne où il a été affecté tour à tour à Baden-Baden, Halle, Düsseldorf Essen et Wuppertal. Il a été élevé au grade d'*Hauptsturmführer* par Himmler le 9 novembre 1944 pour son remarquable travail contre la résistance française, mais s'est retrouvé sur deux listes de criminels de guerre recherchés, n°48 du UNWCC de Londres sous le nom de Barbier *alias* Kreitz, et n°57 du CROWCASS de Paris sous les noms et *alias* de Barbie, Barbier, Barby, von Barbier, Klein, Kleitz, Mayer et Menez. Il a monté un réseau d'anciens nazis fin 1945, qui sera infiltré et démantelé par le CIC de l'armée US début 1947, échappant alors à ses limiers en cachant son identité à chacune de ses arrestations et s'évadant. Il intègre le réseau anticommuniste Peterson de son ex-collègue de l'*Abwehr* de Dijon Josef/Kurt Merck en avril 1947 financé par le CIC, qui l'y maintient après avoir été dénoncé comme criminel de guerre par son chef Erhard Dabringhaus début 1948, le CIC ayant refusé les demandes françaises d'extradition, son aide pour débusquer les communistes en Europe étant jugée trop précieuse, ses crimes supposés étant plutôt des actes de guerre, le gouvernement français dominé par le PCF (qui infiltrait ses SR, la DGER, et son armée, y compris en Allemagne, y compris en zone US), ne cherchant qu'une vengeance. Des entretiens eurent pourtant lieu entre mai et juillet 1948 en zone américaine, sous contrôle du CIC, alors que Barbie avait été condamné *in absentia* à la peine de mort pour crimes de guerre le 16 mai 1947 par la Cour de Justice de la Seine en marge du PH-1. Il le sera une seconde fois le 25 novembre 1954 par le TPFA de Lyon lors du fameux procès du SD de la ville.

⁶⁹ Cf. Hammerschmidt en 2016 : en 1979, Barbie racontait que « *Dans la Résistance, il y en avait qui étaient faibles et qui ont parlé. Mais pas Moulin [...]. Ses mains étaient ligotées, mais je ne lui avais pas fait ligoter les pieds. Les gardes ne faisaient pas attention, alors à plusieurs reprises, il s'est élané contre le mur. Il s'est ouvert le crâne. [...]. C'est de ça qu'il est mort. Mais j'ai encore eu le temps de l'emmener à Paris, moi même personnellement, en pleine nuit, avec un homme, et je l'ai remis à Bömelburg. Ensuite je crois qu'ils l'ont transporté à Francfort. Il est mort en cours de route.* »

⁷⁰ Ce maquillage a vraisemblablement été validé à haut niveau à Paris, nécessitant l'aval de Karl Boemelburg, chef de la section IV du BdS, *i.e.* n°1 du SiPo-SD (le supérieur de Hans Kieffer, d'Ernst Misselwitz et d'Heinrich Meiners, entre autres) qui agissait sous les ordres d'Helmut Knochen (BdS), lequel dépendait directement de Carl Oberg (l'HSSPf pour la France), et de Rudolf Schleier (consul général puis ministre plénipotentiaire, n°2 de l'ambassade d'Allemagne à Paris, ambassadeur du Reich *ad interim* en l'absence d'Otto Abetz), et peut-être même l'accord d'Abetz lui-même. Le but était d'anesthésier Heinrich « Gestapo » Müller, chef de la section IV du RSHA à Berlin, en inventant un scénario plausible d'un séjour au *Gasthaus* de Neuilly, d'un interrogatoire avec passage à tabac par les criminels de la rue Lauriston, d'un transfert en train vers un hôpital berlinois pour des soins, d'un décès à Francfort - constaté en gare de Metz, municipalité administrativement plus docile - et toutes sortes d'autres invraisemblances.

pas traitées, par négligence ou parce qu'il aurait été absent ou occupé à ce moment-là (peu vraisemblable), soit elles ne lui ont pas été envoyées immédiatement, ce qui est plausible si le BdS cherchait déjà à maquiller la mort du chef de la Résistance française.

En conclusion de cette première partie, il faut d'abord retenir la remise en cause de la version officielle de la mort de Jean Moulin le 8 juillet 1943 par Tribout de Morembert en 1952 qui démontre que cela ne s'est pas passé en gare de Metz mais à Neuilly, accréditant la thèse d'une conjuration allemande reprise par Henri Michel, que les réfutations de Lassagne la même année ne permettent pas d'infirmes.

Il faut ensuite rappeler la réfutation par l'auteur de l'hypothèse soulevée par Cordier en 1999 et reprise l'année suivante par Azéma, d'une identification tardive de Max le 25 juin (et de son transfert à Paris le 28 juin) qui ne résiste pas à l'analyse croisée des inférences relatives aux informations contenues dans les rapports Kaltenbrunner-II et Flora et des témoignages sur le déroulé des événements après la rafle de Caluire (cf. infra), qui est accessoirement incompatible avec le témoignage tardif mais crédible de Fuchs en 1983 sur les circonstances de la mort de Max.

A ce stade, il semble donc très probable que Jean Moulin soit mort le 25 juin 1943 vers 16 ou 17h dans les caves de l'ESSM de Lyon, plutôt que le 8 juillet dans un train en gare de Metz.

Mais pour asseoir plus solidement encore cette présomption, l'auteur propose une démonstration certes toujours spéculative, mais plus scientifique, médicale et logique que toutes celles qui ont été élaborées jusqu'alors, qui repose sur un avis collégial de praticiens spécialistes en neurologie, traumatologie, et réanimation, consultés à cet effet, permettant d'affirmer que les descriptions de l'état physique de Jean Moulin entre les 23 et 25 juin situent son décès au plus tard quelques heures (et, en tout état de cause, moins d'une journée) après son retour à Montluc le 24 juin vers 19h (cf. suite). L'on ne peut d'ailleurs que regretter qu'une telle expertise en bonne et due forme n'ait jamais été demandée à des équipes de spécialistes assermentés (en médecine légale, médecine d'urgence, réanimation, neurologie, traumatologie etc.), seule une approche multidisciplinaire de ce type de faits historiques pouvant permettre d'avancer dans leur connaissance et de cerner la vérité. En attendant, cette spéculation vaut largement celle sous-tendue par la version officielle acceptée par la grande majorité des historiens, et pourtant totalement invraisemblable voire impossible.

II. Les invraisemblances logiques soulevées par l'auteur en 2021

1. Sur le plan strictement historique

A. Rappel des circonstances conduisant à remettre en cause le lieu et la date officiels de la mort de Jean Moulin

a. À propos du lieu de son décès

Comme cela a été détaillé plus haut, Henri Tribout de Morembert depuis 1952 et Henri Michel depuis 1964, admettent que Jean Moulin n'est probablement pas mort en gare de Metz, les pièces d'état-civil retrouvées à Metz qui tendraient à le prouver étant manifestement des faux documents volontairement établis par la Gestapo pour maquiller un assassinat qui aurait eu lieu à Neuilly (cf. supra).

b. À propos de la date de son décès

Comme cela a également été détaillé plus haut, on peut facilement déduire d'un ensemble d'éléments, que le rapport Flora⁷¹ indique non pas la date à laquelle Martel a été arrêté, mais celle à laquelle Barbie informe sa hiérarchie qu'il l'a identifié (le 25 juin), qui n'est pas la date réelle à laquelle il l'a effectivement démasqué (le 23 juin), trompant ainsi involontairement Dunker, qui en était resté à un message antérieur de Barbie (du 21 juin) dans lequel ce dernier rapportait que Max avait échappé à la rafle du 21 (repris par Kaltenbrunner le 29 juin) et partant, Cordier et Azéma, ainsi que tous les auteurs qui les ont suivi dans leur analyse.

Comme cela a déjà été indiqué, aucun des télégrammes de Barbie concernant la rafle (opérée le 21 juin et probablement annoncée le jour même), puis l'identification de Moulin (effective le 23 et apparemment annoncée le 25), n'a jamais été retrouvé dans les archives (inventoriées en France, en Allemagne, au R.-U. ou aux E.-U.).

Pour démontrer avec certitude que Moulin est mort le 25 juin, il faut donc analyser en détail les événements qui se sont déroulés après la rafle, par une approche multidisciplinaire de type scientifique, logique, historique et médicale.

2. Sur les plans historique et médical

⁷¹ Le rapport Flora (Dunker-I) mentionne au n°55 de la quatrième liste: « *Moulin, Jean. Alias Max. Alias Régis. Délégué personnel du général de Gaulle. Président du comité directeur des MU. Arrêté le 25 juin 1943 par le détachement de Lyon* » (sic). Une autre traduction parfois citée, qui fait état du n°54 et d'une arrestation le 26 juin 1943, doit être considérée comme inexacte.

A. Rappel de l'enchaînement des événements survenus après la rafle (axes synchronique et diachronique)

a. Le 21 juin 1943 après 15h10

Les sept résistants arrêtés ce lundi par les policiers de la Gestapo de Lyon aidée d'un détachement spécial du RSHA qui ont fait irruption dans la maison du Dr. Dugoujon (en enfonçant la porte ou au moment où le médecin raccompagnait une patiente et sa fille selon les versions) ont d'abord été interrogés succinctement à l'intérieur par la petite dizaine d'hommes armés (entre cinq et dix selon les versions, venus avec deux ou trois conduites intérieures noires de marque Citroën selon les versions).

Les cinq premiers arrivés pour « la consultation spéciale » installés par la domestique Marguerite Brossier au premier étage où ils attendaient depuis 14h30, heure fixée de la réunion (et non pas 14h comme certains témoins et historiens minoritaires l'ont affirmé), dans la salle-à-manger du médecin (et non pas dans sa chambre, selon les versions contradictoires, y compris celles de Dugoujon lui-même !), ont été malmenés et battus, entre zéro et une quinzaine de coups de feu ayant été tirés (selon les versions), Hardy ayant même frappé Stengritt (selon sa version).

Les trois retardataires (d'environ une demi-heure) ont été pris pour des patients ordinaires et installés par la domestique dans la salle d'attente attendant au cabinet au RdC avec les vrais patients (entre un et trois, selon les versions), et ont été moins brutalisés.

Entre l'irruption dans la maison et la sortie en quatre groupes de la vingtaine de personnes (entre dix-neuf et vingt trois selon les versions) qui s'y trouvaient (les vrais patients relâchés en premier, Hardy extrait seul en suivant, entravé par un cabriolet retenu par Stengritt, dont il a réussi à se libérer pour fuir à travers la place Castellane sans véritablement susciter de poursuite, les SS étant occupés avec les autres, puis les cinq du 1^{er} étage et enfin les trois du RdC accompagnés de Dugoujon et de Brossier - et d'Alfred Fischer, un boulanger badaud qui s'était approché de la scène et avait professé son aversion pour les boches, qui aurait également été emmené, selon certaines versions -), il se serait écoulé entre trente minutes et 1h30 (selon les versions). Il est donc entre 15h45 et 16h45 quand le convoi s'est dirigé vers l'ESSM de l'avenue Berthelot, où tout le monde est arrivé entre 16h et 17h, y a subi des interrogatoires plus approfondis, entre les bureaux du 1^{er} étage et les cellules de la cave, phase qui s'est terminée à la tombée de la nuit (vers 23h, nous sommes le 21 juin, solstice d'été, jour le plus long de l'année). C'est l'heure à laquelle les prisonniers ont été transférés par camionnette à la prison militaire de Montluc où ils ont dû remplir le registre d'écrou sur les pages 50 et 51⁷². Pour mémoire, les prisonniers de Caluire ont tous été placés dans des

⁷² La page 50 a été arrachée en septembre 1944 par Antoinette Sachs (homologuée FFC et FFL, cf. SHD GR16 P-536401) et versée avec son fonds aux archives du MLPGLJM de la ville de Paris. Un faux document sur lequel la page 51 est partiellement illisible à cause d'une encre défectueuse photosensible circule également.

cellules individuelles, un luxe à cette époque où les installations étaient déjà surchargées⁷³.

Aux mêmes moments, en début de soirée, aux alentours de 19h, Claude Bouchinet-Serreulles et Lucie Aubrac avec qui Moulin et Raymond Aubrac devaient dîner (ils avaient RV à 20h), donnent l'alerte et très vite, les réseaux de renseignement de la résistance lyonnaise (ce terme regroupe les FTP, FTP-MOI et les MUR locaux auxquels l'on fait référence ici, qu'il ne faut pas confondre avec le CD des MUR dont les membres sont alors à Lyon, capitale de la Résistance) apprennent le coup de filet qui a eu lieu à Caluire.

b. Le 22 juin

La Gestapo réalise des vérifications d'adresses et d'identité, ainsi que des perquisitions, notamment aux bureaux clandestins de l'EM de l'AS et du Service des opérations aériennes et maritimes (SOAM) – Comité d'organisation des parachutages et atterrissages (COPA)⁷⁴, y saisissant un important matériel, des documents, des fonds en Francs français etc.) et elle procède à l'arrestation de la secrétaire de Aubry, Madeleine Raisin-Larousse, tout en poursuivant les interrogatoires des plus suspects des prisonniers à l'ESSM, avec un intérêt particulier pour Aubry qu'elle avait identifié comme un maillon faible. Là encore, le témoignage de Lassagne après-guerre, prétendant que Barbie était persuadé qu'il était Max parce qu'il correspondait à son signalement, n'est que pure spéculation. Moulin avait certes confié à Cordier et à Meunier que la police française connaissait son identité et avait sa photo depuis quelques mois (fin 1942 ou plus probablement début 1943), tout prouve que Barbie ignorait totalement qui il était et même son signalement jusqu'au 23 juin. De son côté, Hardy, s'il avait éventuellement pu le savoir par Bénouville ou Aubry, ne le lui avait apparemment pas révélé.

Au terme de cette journée-marathon, Barbie ne connaissait alors l'identité et les fonctions véritables que de Lassagne, Lacaze, Larat, Aubry et Schwarzfeld, ignorant (ou feignant d'ignorer ?) qui était Claude Ermelin/François Vallet (Aubrac), pourtant une vieille connaissance⁷⁵ et ignorant totalement que Jacques Martel était Max, d'autant plus que ce dernier avait pris la précaution de venir à Caluire muni d'une lettre de recommandation médicale pour ses rhumatismes et

⁷³ Au second étage, se trouvaient Parisot/Larat (n°136), Martel/Moulin (n°130) avec Dugoujon en face (n°129) et Lassagne (n°117); au premier étage, près des escaliers logeait Ermelin/Vallet/Aubrac/Samuel (n°77) et, pour certains (alors que les femmes ont un quartier distinct) Brossier (n°81); au RdC, on avait Schwarzfeld (n°65), Aubry (n°45 ou 75 selon les versions) et Lacaze (n°69).

⁷⁴ L'adjoint de Larat, Jean Gilles (dit Jean-Marie) a été arrêté avec deux des cinq secrétaires du bureau de larue de la République, le 22 juin 1943. Par chance, Geneviève Fassin (*alias* Jannick), en voyage, échappe aux arrestations, sur place et à son domicile de la rue de La Tour du Pin.

⁷⁵ Raymond Aubrac avait été arrêté le 15 mars 1943 par la police française à Lyon, remis entre les mains de la Gestapo (ayant été suspecté d'appartenir à la résistance), mais libéré à titre provisoire le 10 mai (ou le 14, selon les versions) par Barbie qui ne l'a pas trouvé « intéressant », après des interventions courageuses de sa femme Lucie.

qu'il avait réussi à avaler (ou faire avaler par Aubrac, selon les versions) un papier potentiellement compromettant. Il pensait donc que Max lui avait échappé, croyant qu'il aurait pu être retardé par une rafle de la police française.

Dès le matin du 22, Serreulles (« Sophie ») donne l'ordre de faire appeler en urgence à Lyon, le commissaire de police Charles-Henri Porte (*alias* Henry) qui se trouvait à Paris, un ami proche de Max (et qui travaillait aux côtés de son représentant en zone Nord avant son arrestation en mars 1943, Henri Manhès *alias* Frédéric) aux fins d'enquêter sur la rafle et surtout de préparer un plan pour le faire évader de Montluc. Dans cette perspective, Lucie Aubrac aurait retrouvé dans la journée Eugène Claudius-Petit, Claude Bourdet et Pascal Copeau pour préparer le terrain pour Porte qui arriva dans la soirée (ou tôt le matin du 23 selon les versions).

c. Le 23 juin

Le matin pendant la promenade dans la cour Nord de Montluc, Moulin, énigmatique, a souhaité bonne chance à Dugoujon et à Aubrac. Peu après, Aubry a été amené à l'ESSM pour un nouvel interrogatoire, au cours duquel un simulacre d'exécution l'a fait craquer vers 11h.

Selon un témoignage capital de Aubrac à qui Aubry a avoué « avoir parlé » le jour-même (près de la fosse où étaient vidées les tinettes) ou à l'occasion de la promenade du matin le lendemain (selon la version), ce dernier aurait livré (sans avoir été trop sévèrement brutalisé physiquement) peu avant midi, l'identité d'Ermelin (Raymond Aubrac, le nom de guerre de Raymond Samuel) et de Jacques Martel (Jean Moulin, sous le pseudonyme de Max). Aubry a reconnu ces faits après-guerre, dans plusieurs témoignages. C'est donc au plus tôt le 23 juin vers midi que Barbie comprend qu'il avait Max depuis le 21 et que ce dernier est le préfet Jean Moulin, délégué personnel du général de Gaulle, la prise exceptionnelle qu'il avait tant espérée en montant l'opération le 20 juin. Martel/Max/Moulin est immédiatement extrait de sa cellule n°130 du second étage, peu après midi (ou vers 14h selon les sources) et est amené à l'ESSM pour interrogatoire. Il a été vu rentrant à Montluc vers 19h par Dugoujon, « mal en point », claudiquant, marchant difficilement, semblant souffrir, un bandage autour de la tête, ses habits déchirés.

De leur côté, des membres du CD des MUR avaient organisé une réunion autour de Serreulles, avec Porte, Aubrac, Bourdet, Copeau, Claudius-Petit et surtout Serge (Asher) Ravel, chef des Groupes francs de Combat, pour décider des modalités pratiques du projet d'évasion, et ils avaient convenu d'une d'interception du fourgon de Max entre Montluc et l'ESSM, sans lien avec les MUR locaux⁷⁶.

⁷⁶ Les MUR de Lyon, autrement dit, la mouvance gaulliste de la résistance lyonnaise, étaient dirigés par Marcel-Gabriel Rivière. Ses membres les plus importants étaient Jean Tabourin, Jean Simoni, Victor Le Gloanec, Henri Bardin etc., ceux là même qu'Edmée Delétraz avait essayé de prévenir le matin du 21 juin (par 2 ou 3 fois, selon les versions) et qui, fréquentaient régulièrement les principaux cadres du CD des MUR, notamment Georges Bidault, Yves Farge, André Plaisantin, Marcel Peck etc.

d. Le 24 juin

Le matin vers 7h, Dugoujon (cellule n°129, en face de la cellule n°130) et Aubrac (cellule n°77 au premier étage près des escaliers) sont témoins de la nouvelle extraction de Jean Moulin.

Aubrac le revoit vers 18h le jour-même, ramené soutenu sous les aisselles par deux sentinelles allemandes, incapable de se tenir debout ni de marcher, sale, tâché de sang, les habits en loques, la tête bandée, le visage tuméfié, les lèvres gonflées, les pieds traînant sur le sol, gémissant, « *dans un état catastrophique* ».

Peu avant 19h, Pineau *alias* « Francis », qui était alors connu des allemands sous son pseudonyme de Jacques Grimaux depuis son arrestation du 3 mai 1943, ayant indiqué qu'il était coiffeur de profession et faisant donc office de barbier pour les détenus de Montluc, avait été appelé par un sous-officier de la prison pour raser Max.

Il faut rappeler à cette occasion que les témoignages de Christian Pineau sur la mort de Jean Moulin sont parmi les plus crédibles, plusieurs fois réitérés *ne varietur*, notamment dans son livre « *La simple vérité. 1940-1945* » paru en 1960, puis dans « *Le Quotidien de Paris* » le 31 janvier 1983, repris dans un article de Jean-Michel Durand-Souffland dans « *Le Monde* » le 2 avril de la même année, à la suite de la réédition de son livre en 1983⁷⁷. L'on n'oubliera pas non plus son témoignage du 20 novembre 1992 réalisé avec Philippe Ragueneau⁷⁸ dans le cadre d'une commande passée par le Musée de la Libération de Paris, du Général Leclerc et Jean Moulin (MLPGLJM) de la ville de Paris.

Ainsi, Pineau avait-il été appelé ce soir-là par un adjudant (la prison mise à la disposition de la Gestapo était néanmoins dirigée et gardée par la Wehrmacht, son chef étant le capitaine Boesche), entre 18h et 19h, pour raser un camarade qui se trouvait allongé sur un banc de pierre dans la cour Nord de la prison à son retour d'interrogatoire. Il a immédiatement reconnu en lui Jean Moulin⁷⁹, défiguré, le visage gonflé, jaunâtre, les lèvres bleuâtres, oedématisées, une « méchante » plaie de 2 ou 3 cm sur la tempe, émettant un léger râle. Il pense que Moulin l'a

⁷⁷ Cf. aussi les papiers de Ch. Pineau conservés aux AN en 580AP - 1 à 24, qui contiennent entre autres ses souvenirs de guerre, un dossier « Jean Moulin » monté contre les accusations de Frenay en 1977, un dossier sur l'Affaire « Barbie/Vergès » réuni en 1983, 1985 et 1993, des documents sur le *drop off* de Melay, mais aussi des notes manuscrites sur Montluc concernant la période courant entre le 3 mai et le 22 juillet 1943.

⁷⁸ Ph. Ragueneau, journaliste et écrivain, a lui aussi été résistant, de la première heure, prisonnier à Montluc entre août et novembre 1941 (quand la prison était encore française) avant de rejoindre Alger en 1942, d'y être affecté au BCRAA en novembre 1943, puis Londres en décembre où il intègre le SOE-RF, parachuté avec la mission *Jedburgh* « George » pour instruire les maquis de Saffré et d'Ancenis en Loire-Inférieure, département dont il devient le CDL, avant de rentrer à Londres à l'arrivée des troupes américaines en août, de revenir à l'automne par les airs pour participer au refoulement des allemands vers la poche de Saint Nazaire pour ceux qui s'étaient retranchés derrière la ligne Pornic-Paimboeuf, nommé fin novembre 1944 chef du 2^e bureau à l'EM du 1^{er} Groupement mobile de Nantes avec lequel il avait livré bataille et auprès duquel il avait été appelé en octobre, avant de regagner Paris finalement.

⁷⁹ Ch. Pineau avait rencontré Jean Moulin pour la première fois le 10 décembre 1942, lors d'une réunion entre les mouvements Libération Nord et Libération Sud à Lyon, puis l'avait bien connu à Londres pendant le second séjour de Max en Angleterre entre le 14/15 février et le 19/20 mars 1943 et avait voyagé et été déposé avec lui par la RAF/SOE le 20 mars 1943 à Melay.

également reconnu, qu'il a essayé de lui dire quelques mots incompréhensibles, en anglais (délirait-il ?), mais que le supplicié était aphone, avait le souffle court, et n'a pas pu comprendre ce qu'il essayait de lui dire. Il a pris toutes les précautions possibles en le rasant, pour éviter de le faire souffrir d'avantage avec une lame usagée. Alors que la sentinelle était allée chercher de l'eau car Moulin avait demandé à boire, Pineau lui a chuchoté à l'oreille quelques mots de réconfort. Max a bu quelques gorgées avec beaucoup de difficultés puis a perdu connaissance. Pineau est resté à ses côtés pour le veiller pendant environ quatre heures ; Moulin était inconscient. C'est dans cet état agonisant, que Pineau a dû le laisser un peu avant minuit, obligé par les gardiens de remonter dans sa cellule du 2nd étage (cellule n°113), ajoutant que Moulin était mort quelques heures plus tard (c'est-à-dire au petit matin du 25 juin), sans préciser où ni à quelle heure, ni s'il l'inférait ou s'il l'avait appris de source autorisée. Dugoujon aurait vu les gardiens ramener Moulin dans sa cellule après minuit, inconscient, les pieds traînant au sol, la porte de sa cellule étant restée ouverte toute la nuit, gardée par deux sentinelles.

Il faut revenir un moment sur ce grand résistant qu'était Christian Pineau, connu également sous ses pseudonymes de Francis, Garnier et Berval, qui a rallié tout le syndicalisme français non communiste à de Gaulle, auteur du célèbre « manifeste des 12 » en réaction à la charte du travail de Pétain et à l'interdiction des syndicats par son ministre du travail René Belin. Inspecteur responsable de la statistique au ministère du ravitaillement en résidence à Vichy le jour, il était cofondateur de Libération Nord avec Jean Cavaillès en octobre 1940, à l'origine des réseaux Phalanx (renseignement politique grâce à des taupes au cabinet de Laval, connaissant donc l'ordre du jour des conseil des ministres, organisation de voyages d'hommes politiques vers Londres etc.) et Cohors-Asturies la nuit. C'est comme membre du Comité d'action socialiste (CAS) de Daniel Mayer et de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), qu'il avait été invité à Londres avec François Faure (« Paco », l'adjoint de Rémy à la CND), par Pierre Brossolette (dont il fréquentait la librairie rue de la Pompe), pour y rencontrer de Gaulle. Et c'est le 27 mars 1942 lors d'un dîner au *Connaught* avec le général, qu'il obtint de lui l'engagement de réformer profondément la vie politique française à la Libération, ainsi qu'un manifeste contre la III^e République (alors qu'il demandait plutôt un réquisitoire contre l'État français), en contrepartie de sa promesse de lui apporter la caution de la classe ouvrière, des paysans et des petits patrons, (Brossolette ayant apporté à la FL celle des intellectuels et des journalistes).

Arrêté une première fois en septembre 1942 en compagnie de Cavaillès, par deux gendarmes sur une route de campagne de la narbonnaise (après l'échec d'une opération nocturne pour faire rentrer en sous-marin depuis Narbonne, un colonel anglais réceptionné quelques jours avant à Mâcon), Pineau a fait deux mois de prison. Il s'évade d'un train à Cahors en novembre 1942 et regagne Lyon, puis retourne à Londres le 15 janvier 1943 pour présenter la résistance en zone Nord au BCRA, travailler avec Moulin sur le Comité de coordination (des mouvements) en zone Nord (CCZN) et surtout suggérer à de Gaulle l'idée d'un Conseil de la

Résistance⁸⁰ que ce dernier voulut alors confier à Moulin plutôt qu'à Frenay (qui en réclamait déjà la présidence, fort du soutien de François Mitterrand). *Le drop off* du 19/20 mars 1943 ramène Pineau, Vidal et Max en France, chacun d'eux étant chargé de missions cruciales, Pineau devant notamment améliorer le ravitaillement de la résistance.

Le 3 mai 1943, il est arrêté une seconde fois, à l'adresse d'un agent de liaison d'un opérateur radio qui était alors interrogé par Barbie (victime de *l'Aktion Donar*), et il subit à son tour 11h d'interrogatoires non violents à la Gestapo de Lyon. Il ne parle pas et est donc détenu à Montluc sous son faux nom de Jacques Grimaux, coiffeur. C'est à la prison militaire allemande de Lyon que Pineau revoit Jean Moulin pour la première fois depuis Melay, lors de la promenade du matin dans la cour Nord, le 22 juin, en parfait état, puis le lendemain soir « les yeux pochés » et enfin le surlendemain, 24 juin, agonisant (cf. supra). Il sera déporté « NN » à Buchenwald quelques temps après puis, à la libération du camp, il est appelé par de Gaulle à l'hôtel de Brienne rue Saint-Dominique à Paris, qui lui accorde six semaines de vacances et le nomme ministre du ravitaillement du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Le reste de sa carrière est connu.

Dans la journée de ce 24 juin, les camarades de Moulin ont monté un début de planque aux abords de la prison militaire de Montluc, Ravanel devant s'assurer entre-temps que les Groupes francs mettraient tous les moyens matériels et humains nécessaires à la réussite de cette opération, l'objectif étant d'être prêt à intervenir dès le lendemain 25 juin.

e. Le 25 juin

Selon les témoignages d'Aubrac et de Dugoujon, deux sentinelles sont venues très tôt le matin, avant 7h (horaire très inhabituel), extraire Jean Moulin de sa cellule (il y avait donc été ramené après que Pineau l'eût quitté dans la cour la veille), le soutenant comme s'il s'agissait d'un cadavre, les membres complètement flasques, les pieds traînant sur le sol, la tête penchée et brinquebalant sur l'épaule entourée d'un bandage grisâtre, les yeux fermés, les habits sales et déchirés. Les deux soldats se cognaient aux murs à chaque marche dans l'escalier (comme déséquilibrés par ce qui ressemblait à un poids mort, NdA). Ils estimaient tous les deux d'après son état, qu'il n'avait plus longtemps à vivre, mais n'ont pas dit qu'il était mort.

C'est à partir de ce moment tragique, que plus aucun camarade de Caluire dont le témoignage peut être jugé crédible, n'a revu Jean Moulin vivant.

Mais par un regrettable concours de circonstances et une accélération imprévue des événements, Jean Moulin n'a pas regagné Montluc ce soir-là, et les préparatifs d'évasion se sont donc avérés trop tardifs. De toutes les façons, l'état dans lequel

⁸⁰ Le CAS aurait donc eu la primeur de l'idée du CR, avant Moulin, selon Pineau, ce que Cordier réfute.

Jean Moulin se trouvait déjà alors (polytraumatisé, semi-comateux), était incompatible avec ce type d'opération. Quoi qu'il en soit, les moyens humains et matériels n'avaient pas été trouvés, comme si personne à Lyon n'avait vraiment voulu sortir Max des griffes nazies. Le rapport Porte du 27 juin 1943, adressé au BCRA à Londres informe de Gaulle de l'arrestation de Caluire via Passy, laconiquement. Apparemment impassible mais en réalité profondément affecté intérieurement, de Gaulle fit « ah... », passant immédiatement à autre chose⁸¹.

B. Inférences médicales tirées des témoignages susmentionnés

a. À propos de l'état physique dans lequel Max se trouvait le 24 juin au soir:

Le 24 juin vers 18h ou 19h, selon Christian Pineau, l'on est face à un homme polytraumatisé, incapable de se tenir debout ou assis et encore moins de se mouvoir, dont les bandages à la tête, le pansement sur une plaie contuse profonde, de 2 à 3 cm de diamètre au niveau temporal, les multiples ecchymoses et l'altération de la conscience (état semi-comateux) font penser qu'il a subi un important traumatisme crânio-encéphalique (et peut-être également facial).

Très tôt dans la matinée du 25, vers 7h selon le Dr. Frédéric Dugoujon, médecin généraliste, qui a vu un homme inconscient, au teint livide (il n'a pas dit cadavérique), les yeux fermés, présentant une abolition totale du tonus musculaire au niveau du tronc et des membres, la tête couchée sur l'épaule, difficilement soutenu sous les bras par deux soldats déstabilisés par ce qui ressemblait à un « poids mort » et se cognant contre les murs et le garde-corps à chaque marche, il pourrait même s'agir déjà d'un cadavre.

Ces témoignages ont été confirmés par les gardiens et un infirmier allemands de Montluc, qui avaient veillé sur lui toute la nuit, après avoir été ramené dans sa cellule vers minuit laissée porte ouverte (peu après que Pineau l'eut quitté vers 23h30), indiquant qu'il n'avait pas repris connaissance jusqu'à son extraction matinale (ils n'ont pas dit qu'il avait repris conscience quand il a été extrait).

b. À propos de la proposition de diagnostic et de pronostic que l'on peut en déduire

A défaut d'expertise en bonne et due forme, l'auteur a soumis les descriptions colligées plus haut de l'état dans lequel Jean Moulin s'est trouvé pendant son incarcération à Montluc du 21 au 25 juin 1943, à des confrères spécialistes en médecine d'urgence, réanimation, traumatologie et neurologie aux Centres

⁸¹ Toujours d'après Passy qui était également témoin de la scène ce jour-là, de Gaulle avait réagi exactement de la même manière lorsque Courcel, son officier d'ordonnance, l'informa le 20 juin 1940 à Londres, que sa famille était arrivée le matin même en Angleterre, saine et sauve, après un périple qui aurait pu lui être fatal.

hospitaliers universitaires (CHU) de Nantes, Toulouse, Bordeaux, Montpellier et Paris.

À l'unanimité, il ressort de cette revue médicale des faits, que le diagnostic que l'on aurait pu poser le 24 juin vers 23h (voire le 25 juin vers 7h) était celui d'un coma profond, vraisemblablement lié à un traumatisme crânio-encéphalique (TCE) sévère (éventuellement associé à une encéphalopathie porto-cave en rapport avec une possible hémorragie interne intéressant l'appareil digestif, en cas de coups de pieds donnés dans le ventre, par exemple), accompagné d'une abolition des réflexes posturaux au niveau du tronc et des membres, avec des signes de déshydratation globale à prédominance intracellulaire (soif intense), d'anémie aiguë (teint livide, polypnée, *i.e.* rythme respiratoire accéléré, dyspnée au moindre effort, *i.e.* souffle court) probablement en rapport avec une hémorragie interne (sub-ictère, *i.e.* teint jaune dû au catabolisme des éléments figurés du sang) localisée au niveau thoracique, abdominal et/ou pelvien. Ce tableau très grave était possiblement complété d'une ou de plusieurs fracture(s), au niveau du crâne (et peut-être aussi au niveau de membres), le tout sur un sujet jeune (il avait eu quarante quatre ans cinq jours plus tôt⁸²), sans antécédent médico-chirurgical significatif connu, à l'état général conservé.

Avec la même unanimité, le « collègue » a considéré que le pronostic vital de Jean Moulin était engagé à très court terme, principalement sur la base du coma. Le score de Glasgow⁸³ (cf. *Glasgow Coma Scale*, GCS) ayant été estimé inférieur ou égal à 10 le 24 juin au soir (avec une réponse oculaire Y=3, une réponse verbale V=2 ou 3 et une réponse motrice M=4) et inférieur ou égal à 5 le 25 au matin (Y=1 ou 2, V=1 ou 2, M=1).

Il était donc déjà dans un coma « lourd » (GCS entre 9 et 7) le 24 avant minuit, mais son état s'est aggravé au cours de la nuit, le coma devenant « profond » (GCS≤6) au petit matin du 25 (le coma profond correspondant à la définition de la mort clinique).

⁸² Cf. témoignage de Pierre Meunier sur les 27 et 28 mai 1943 in « Jean Moulin, mon ami », Précysous-Thil, Éditions de l'Armençon, 1993, p.103 à 111, dans lequel il raconte n'avoir jamais revu Max après l'avoir raccompagné au métro Rome le 28 mai 1943 après le déjeuner, ce dernier ayant été retenu à Lyon le week-end du 19 et 20 juin à cause de l'arrestation de Vidal. C'est avec lui et sa femme Simone que Moulin aurait dû fêter son anniversaire le 20 juin 1943 à Paris, leur ayant promis « une bonne gnôle » ramenée de Saint-Andiol pour l'occasion.

⁸³ Le GCS est utilisé en médecine d'urgence pour évaluer la gravité d'un traumatisme crânio-encéphalique chez des patients inconscients et en estimer le pronostic. Il repose sur 3 critères diagnostiques, les réponses oculaires (Y, O ou E), verbales (V) et motrices (M) à divers stimuli :

Ouverture des yeux (Y)	Réponse verbale (V)	Réponse motrice (M)
Nulle=1 À la douleur=2 À la demande=3 Spontanée=4	Nulle=1 Incompréhensible=2 Inappropriée=3 Confuse=4 Normale=5	Nulle=1 Extension de décérébration=2 Flexion de décortication=3 Évitement=4 Orientée=5 Aux ordres=6

Cf. Teasdale G., Jennett B., *Assessment of coma and impaired consciousness: a practical scale*, *Lancet*, 1974; 2: 81-84.

En l'absence de prise en charge en urgence dans une unité de soins intensifs et de réanimation spécialisée dotée des moyens techniques les plus modernes, les comas profonds sont grevés d'une mortalité de plus de 90% dans les heures qui suivent (moins de 24 heures).

En 2021, même avec les meilleurs traitements, la probabilité de décès dans les comas lourds est de l'ordre de 30% (dans les jours ou semaines qui suivent), l'âge et l'état général étant des facteurs pronostiques secondaires importants. Mais en plus de son TCE qui engageait son pronostic vital à très court terme, Jean Moulin pouvait également mourir à tout moment d'une décompensation brutale de son état de déshydratation et d'anémie aiguës, par choc hypovolémique (*i.e.* le collapsus tensionnel consécutif à l'hémorragie interne, qui entraîne un désamorçage de la pompe cardiaque et donc un arrêt cardia-circulatoire).

En 1943, même dans le meilleur hôpital lyonnais, le décès de Jean Moulin était quasiment inévitable, la durée de survie d'un individu jeune sans antécédent médical dans un tel état neurologique étant au maximum de quelques heures (moins de 24 heures). Mais dans la crasse turpide de Montluc, non mis en position latérale de sécurité, manipulé et transporté brutalement, Max n'avait aucune chance d'en réchapper.

Par conséquent, si Moulin était encore en vie quand il a été extrait de sa cellule le 25 au matin (ce qui est médicalement possible mais peu probable), il n'aurait pas pu survivre à son transport et ne serait donc jamais arrivé vivant à Paris le lendemain matin⁸⁴.

Jean Moulin qui était indéniablement un Grand Homme et ce, bien avant même d'avoir été reconnu comme tel par la Patrie en 1964, n'en était pour autant qu'un homme, et non pas un surhomme, ce qui nous ramène à l'Histoire : on ne peut à la fois affirmer que le préfet d'Eure-et-Loir avait frôlé la mort héroïquement, y échappant miraculeusement, dans la nuit du 17 au 18 juin 1940, pour une simple blessure cervicale qu'il s'était infligée volontairement⁸⁵ lorsqu'il était captif des troupes allemandes du *Fall Rot*⁸⁶ à Chartres (pour ne pas avoir à signer un document infâmant accusant à leur place des tirailleurs sénégalais intégrés aux

⁸⁴ De tels patients sont totalement intransportables, sauf par des équipes d'intervention médicales spécialisées, après conditionnement, *i.e.* stabilisation sécurisée des fonctions vitales, et manipulations protocolisées, en vue d'un acheminement vers des centres de référence de niveau III – en France, principalement les CHU et Centres hospitaliers régionaux (CHR) -, dans des véhicules lourds médicalisés parfaitement équipés, comme ceux des Services d'aide médicale urgente (SAMU)/Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR).

⁸⁵ Jean Moulin s'est très vite remis de cette blessure sans gravité, soigné médicalement (sans intervention de parage chirurgical) à l'hôpital de Chartres par un simple dentiste, le Dr. Foubert assisté de deux sœurs faisant office d'infirmières, Henriette Mauboussin et Aimée Gesbert, les allemands ayant refusé son transfert vers un hôpital parisien, au motif que son état ne le justifiait pas. Le préfet a d'ailleurs pu regagner son logement de fonction le soir même (mardi 18 juin) et retrouver son poste dès le lendemain matin (ou le samedi 22 selon les sources).

⁸⁶ Plan rouge de la bataille de France, au cours de laquelle le premier groupe d'armées B emmené par le général Fedor von Bock était entré le 14 juin 1940 dans Paris déclarée « ville ouverte » quelques jours plus tôt, et avait poursuivi sa progression vers l'Ouest et le Sud, entrant dans Chartres le 17 juin.

troupes françaises de la mort de huit paysans du hameau de La Taye⁸⁷, en réalité victimes de bombardements), et prétendre qu'il aurait pu survivre pendant des jours (voire des semaines) à l'état agonique dans lequel il a été vu les 24 et 25 juin. C'est incompatible, antinomique. Du reste, malgré ce qu'il a lui-même écrit dans « Premier combat »⁸⁸, il est peu vraisemblable que Jean Moulin, grand serviteur de l'État, homme psychologiquement équilibré, courageux, qui savait que les nazis mèneraient une « guerre totale » pour assouvir leur expansionnisme (cf. son expérience de la guerre civile espagnole entre 1936 et 1938) dans une Europe faible et sans honneur (cf. les accords de Munich du 30 septembre 1939), qui était déjà en proie aux tractations et autres trahisons (cf. le ralliement du PCF au pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939), avec la France dans la ligne de mire (cf. les projets de vengeance d'Hitler) et qu'il serait donc amené à jouer un rôle dans le rétablissement de la souveraineté nationale et de l'État de droit dans son pays, ait réellement voulu mourir à la première difficulté venue, en tentant de se suicider le 18 juin 1940.

Il ne pouvait guère relater cet épisode autrement qu'en l'enjolivant. Mais il est beaucoup plus probable que Moulin ait plutôt simulé une tentative de suicide pour renverser la situation à son avantage, brillamment. D'ailleurs, il ne s'est jamais étendu subséquemment sur ces circonstances dans sa correspondance (que ce soit

⁸⁷ La 8^e division d'infanterie allemande arrive à la préfecture le matin du 17 juin, à peine les troupes françaises repliées. Le préfet est amené à leur QG et pressé de signer un protocole accusant les troupes noires de l'armée française de massacres de femmes et d'enfants. Indigné par cette mascarade, Moulin refuse, est injurié puis violenté et amené au lieu-dit « La Taye » (commune de Saint-Georges-sur-Eure) où il voit les huit corps criblés d'éclats d'obus, à l'évidence victimes des bombardements allemands du 14 juin.

⁸⁸ « Premier combat », journal posthume de cinq jours de sa vie (du 14 au 18 juin 1940), a été rédigé par Jean Moulin à Montpellier, entre février et mars 1941 et publié aux Éditions de Minuit en 1947 par sa sœur Laure, après quelques caviardages et autres révisions de l'autographe. Il y écrivait notamment « *C'est une effroyable mise en scène. Il ne faut pas être grand clerc pour voir que ces malheureux, dont le corps est criblé d'éclats, sont simplement des victimes du bombardement. [...] Alors, avec des regards chargés de tout ce qu'un être humain peut contenir de haine, ils se jettent sur moi, et, à plusieurs reprises, leurs poings s'abattent sur ma tête, sur mes épaules, sur ma poitrine. [...] Dans l'obscurité du réduit, avec cette odeur fade de cadavre qui me prend aux narines, j'ai comme un frisson de fièvre. Alors, je sens que je ne pourrai pas résister. [...] Pendant sept heures, j'ai été mis à la torture physiquement et mentalement. Je sais qu'aujourd'hui je suis allé jusqu'à la limite de la résistance. Je sais aussi que demain, si cela recommence, je finirai par signer.* », évoquant sa peur de céder face à la violence et d'ajouter « *Et pourtant, [...] je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination. [...] Je ne peux pas [...] me déshonorer moi-même.* ». Pour la conjurer et « *empêcher l'ennemi de nous déshonorer* », il évoque son projet de suicide « *Mon devoir est tout tracé. Les Boches verront qu'un Français aussi est capable de se saborder* », semblant le valider p. 108 en postulant le pardon de mère « *Je sais que le seul être humain qui pourrait encore me demander des comptes, ma mère, [...] me pardonnera lorsqu'elle saura que j'ai fait cela pour que des soldats français ne puissent pas être traités de criminels et pour qu'elle n'ait pas, elle, à rougir de son fils.* ». Mais on peut penser que cette évocation est largement hagiographique, le compte-rendu que Moulin fait de ces événements au ministre de l'Intérieur étant beaucoup plus nuancé et distancié.

avec sa hiérarchie⁸⁹ ou avec sa famille⁹⁰). Néanmoins, dans son rapport du 21 août 1940 au ministre de l'Intérieur, le préfet Auguste Autrand, président de l'Association de l'administration préfectorale, faisait état de séquelles phonatoires ayant duré plusieurs semaines, liées à des blessures qu'il qualifie de graves⁹¹, indication sans valeur probante puisque l'auteur n'est pas médecin. De même, il est tout aussi peu vraisemblable que, même s'il se savait perdu, Jean Moulin ait à nouveau manqué toutes ses tentatives de suicide en cette fin juin 1943, restant des jours ou des semaines à la merci de ses bourreaux. Ce serait un cas unique chez les résistants, tous ceux qui ont vraiment voulu mourir y étant parvenu, y compris en se tranchant la gorge (comme Fred Scamaroni⁹², par exemple), en se jetant du haut d'un immeuble (comme Pierre Brossolette⁹³, par exemple), ou en croquant sa pilule de cyanure (comme Jacques Bingen⁹⁴, par exemple).

⁸⁹ Dans une note du 12 juillet 1940, Moulin relate au ministre de l'Intérieur, les faits survenus dans son département depuis la fin du *Blitzkrieg* le 9 juin, en ne consacrant qu'un court paragraphe à l'épisode de la Taye, édulcorant même complètement sa tentative de suicide : « *un des rares incidents qui se soient produits depuis l'entrée des troupes allemandes est celui dont j'ai été victime les 17 et 18 juin, incident sur lequel j'ai décidé de faire le silence dans un but d'apaisement* », demandant ensuite à être convoqué pour exposer ses vues.

⁹⁰ Avant les événements du 18 juin, Jean Moulin écrivait à sa mère et à sa sœur le 15 juin (cf. AN 72AJ/233/II/pièce 9) : « *Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai sans doute rempli mon dernier devoir* », formule équivoque que l'on ne peut pas interpréter comme une résolution à se sacrifier. Il ne mentionne pas sa tentative de suicide dans le courrier suivant, daté du 30 juillet, ni dans aucun autre, ce qui peut se comprendre, vu l'absence d'enjeu capital de cette cause.

⁹¹ Autrand, dans un rapport du 21 août 1940 à Adrien Marquet (ministre de l'Intérieur remplacé le 6 septembre par Marcel Peyrouton) sur le comportement des préfets pendant la débâcle, avait consacré la dernière page à Jean Moulin en indiquant « *À leur arrivée à Chartres, les Allemands avaient exigé qu'il signât une déclaration reconnaissant que des aviateurs français avaient fait de nombreuses victimes à Chartres et que nos soldats avaient violenté des femmes. Le préfet s'y étant énergiquement refusé, les Allemands l'ont conduit dans une pièce obscure et l'ont roué de coups. Craignant sous la souffrance de prononcer quelques mots imprudents, il s'est ouvert la gorge. Gravement atteint, les Allemands n'ont pas consenti à son transfert dans un hôpital de Paris. Il a été soigné à Chartres. Il est resté des semaines sans pouvoir articuler une parole avec une blessure grave. A fait preuve d'un réel courage civique.* », estimant qu'il s'agissait là d'un cas unique.

⁹² Fred Scamaroni, membre du corps préfectoral comme Moulin, s'est engagé dans les FFC, et est devenu agent du BCRA, avant de monter fin 1942 le réseau « Action R2 Corse » pour mener l'insurrection contre l'occupant italien et son organisation paramilitaire OVRA en Corse, où il avait été déposé par sous-marin depuis Gibraltar en janvier 1943. Trahi en mars par son radio Jean-Baptiste Hellier qui l'a livré sous la torture, arrêté et détenu à la citadelle d'Ajaccio, il s'y tranche la gorge à l'aide d'un fil de fer trouvé sur place et meurt.

⁹³ Pierre Brossolette, arrêté à Audierne sur dénonciation début mars 1944, en compagnie d'Emile Bollaert (préfet), alors qu'il tentait de rejoindre Londres, transféré de Rennes à Paris par Misselwitz en personne le 19 mars, profite de la pause-déjeuner de son gardien le 22 mars pour se défenestrer de la chambre de bonne du 5^e et dernier étage du n°84 (alors 86, immeuble de 1890), avenue Foch dans laquelle il était enfermé, menotté dans le dos, rebondissant sur le balcon du 4^e étage et s'écrasant finalement devant l'entrée de l'immeuble, succombant à ses blessures à l'hôpital de la Salpêtrière dans la soirée, sans avoir parlé. Certains parlent du 7^e étage du n° 82 (alors n°84), construit en 1862.

⁹⁴ Jacques Bingen, l'un des plus grands résistants français, avait rejoint la FL dès juillet 1940, et avait été désigné pour succéder à Jean Moulin à la délégation générale le 16 août 1943. Dénoncé par un agent double de l'*Abwehr*, Alfred Dormal, il est arrêté le 12 mai 1944 au cours de sa mission (il avait créé les FFI le 1^{er} février 1944 en réunissant tous les groupes militaires de la RIF, l'AS, l'ORA, les FTP etc.), et se suicide au cyanure le jour-même, avant son interrogatoire à l'antenne de la Gestapo de Chamalières de peur de parler sous la torture.

Mais d'un point de vue scientifique, tout indique que Jean Moulin est décédé des suites de ses blessures le 25 juin, soit dans sa cellule de la prison militaire de Montluc, soit dans une cave de l'ESSM à Lyon et que, dans cette éventualité, son corps à pu être soit incinéré sur place soit enterré anonymement à Lyon, soit transporté mort à Paris/Neuilly (voire jusqu'à Metz, Francfort ou Berlin).

Peu importe finalement que les cendres du « Présumé Jean Moulin » reposant dans son cénotaphe au Panthéon soient éventuellement celles d'un autre, puisqu'à travers l'homme d'État mort pour la France le 25 juin 1943, elles sont devenues celles de la Résistance tout entière, que l'« ambassadeur de la Liberté » (comme l'appelait Cordier) incarna avec tant de brio, de force et d'abnégation./N.G.R

Annexes

1. Liste des abréviations (sigles et acronymes)

AD : Archives départementales

Alst : *Abwehrleitstelle* (antenne locale du contre-espionnage militaire)

AN : Archives nationales

AOK : *Armeeoberkommando* (commandement suprême de l'armée)

APHP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris

Ast : *Abwehrstelle* (antenne de district/arrondissement – Bezirk - du contre-espionnage militaire)

AS : Armée secrète

BA : Base aérienne

BCRA : Bureau central de renseignements et d'action

BCRAA : BCRA à Alger

BCRAL : BCRA à Londres

BCRAM : Bureau central de renseignements et d'action militaire

BDOC9000 : Sigle d'une émanation du SDECE en Allemagne, issue de la SSA créée le 20/12/1944

BdS : *Beaufragter/Befehlshaber des Chefs der Sicherheitspolizei und des SD (für das besetzte Frankreichs)* (commandant de la police de sécurité et du SD pour la France puis, dès 1942 pour la France et la Belgique)

BICE : Bureau interallié de contre-espionnage

BMA : Bureau des menées antinationales

CAS : Comité d'action socialiste

CCZS : Comité de coordination zone sud (des mouvements)

CD : Comité directeur*

CDL : Comité départemental de libération

CFLN : Comité français de libération nationale

CH : Confédération helvétique (Suisse)

CH2GM/CHSGM : Comité d'histoire de la deuxième/seconde Guerre mondiale

CHOLF : Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France

CHR : Centre hospitalier régional

CHU : Centre hospitalier universitaire

CIC : *Counter Intelligence Corps (of the US Army, ou Army CIC)* (Corps du contre-espionnage de l'armée de Terre des Etats-Unis, formé le 1^{er} janvier 1942, cantonné aux seules opérations extérieures à partir de février 1944)

CLL : Comité local de libération

CND : Confrérie Notre-Dame

CNF : Comité national français

CNR : Conseil national de la Résistance

COMAC : Commission d'action militaire

COPA : Centre d'opérations de parachutage et d'atterrissage

CPDR : Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés (GPRF à Alger)

CR : Conseil de la Résistance

CROWCASS : *Central Registry of War Criminals and Security Suspects* (Registre central des criminels de guerre et des suspects pour la sécurité)

CVR : Combattant volontaire de la Résistance

DALO : Acronyme d'une émanation du SDECE en Allemagne (à Bad Wildbald), nouveau nom à partir de 1947 de la SSA (cf.) dont les archives sont conservées par le SHD dans la série GR 28 P7

D-I : Rapport Dunker I (ou RFEAF, ou rapport « Flora ») du 19 juillet 1943

DG : Délégation/délégué générale/général

DGER : Direction générale des études et recherches (issue en octobre 1944 de la DGSS, elle-même produit de la fusion du BCRAL et du BCRAA en novembre 1943), ancêtre du SDECE créé le 28 décembre 1945

DGSS : Direction générale des services spéciaux (issue fin 1943 de la fusion du BCRA et de la DSM)

DRK : *Deutsches Rotes Kreuz* (Croix-Rouge allemande)

DSM: Direction de la sécurité militaire
 DST : Direction de la surveillance du territoire
 EGr : *Einsatzgruppe* (Groupe d'intervention spécial)
 EK : *Einsatzkommando* (Commando d'intervention spécial)
 EM : Etat-major
 ESSM : Ecole du service de santé militaire
 FC : France combattante
 FFL : Forces françaises libres
 FFI : Forces françaises de l'intérieur
 FG : *Feldgendarmerie* (Police militaire)
 FK : *Feldkommandantur/FeldKommandeur* (Commandement/commandant de la place militaire)
 Fla : *Fliegerabwehr* (Lutte anti-aérienne)
 Flak : *Flugabwehrkanone* (DCA)
 FL : France libre
 FT : Franc-Tireur (mouvement)
 FTP : Francs-tireurs et partisans (mouvement)
 FTP-MOI : Francs-tireurs et partisans – Main d'œuvre immigrée
 FN (FNLLIF) : Front national (de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France)
 FTP-F : Francs-tireurs et partisans – français
 Gestapo : *Geheime Staatspolizei* (police secrète d'État : section IV du RSHA)
 GFP : *Geheime Feldpolizei* (Police secrète militaire)
 GPU (de l'URSS) : Direction principale de la Sécurité d'Etat de l'URSS, issue de l'OGPU, transformée en MVD en mars 1946
 Hbf : *Hauptbahnhof* (gare centrale/principale)
 HSSPF (ou HSSPf) : *Höhere SS und Polizeiführer* (chef suprême de la SS et de la Police)
 HSSPF-F (ou HSSPF-F) : *Höhere SS und Polizeiführer in Frankreich* (chef suprême de la SS et de la Police en France)
 IS : *Intelligence Service* (diminutif de SIS « *Secret Intelligence Service* », ou MI6 pour « *Military Intelligence – section 6* »), nom du service de renseignement extérieur britannique
 JIC : *Joint Intelligence Committee* (organe placé auprès du Premier Ministre britannique chapeautant l'ensemble des SR civils et militaires du RU pendant la SGM)
 K-I : Rapport Kaltenbrunner I du 27 mai 1943
 K-II : Rapport Kaltenbrunner II du 29 juin 1943
 KdS : *Kommando/Kommandeur der Sicherheitspolizei und des SD* (Commandement/commandant de la police de sûreté et du service de la sécurité du *Reichsführers-SS* au niveau des *Bezirke* - districts régionaux -)
 KGB : *Komitet Gossoudarstvennoï Bezopasnosti* (Comité pour la Sécurité de l'État) créé en mars 1954 (devenu FSB en novembre 1991), également appelé « Loubianka », le nom de son QG à Moscou (issu de la Tchèque, du GPU, du NKVD et du MVD)
 Kripo ou KriPo : *Kriminal polizei* (police criminelle)
 MAE : Ministère des Affaires étrangères
 MBB : *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* (Commandement/commandant militaire des forces d'occupation allemandes en Belgique et dans le Nord de la France)
 MBF : *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Commandement/commandant militaire des forces d'occupation allemandes en France)
 MF : Milice française
 MGB (de l'URSS) : Ministère de la Sécurité d'État de l'URSS
 MilBfh : *Militärbefehlshaber* (Commandement/commandant militaire des forces d'occupation allemandes)
 MLN : Mouvement de libération nationale
 MLPGLJM : Musée(s) de la Libération de Paris, du Général Leclerc et Jean Moulin
 MOI : Main d'œuvre immigrée
 MPDR : Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés
 MSR : Mouvement social révolutionnaire
 MUR : Mouvements unis de la Résistance
 MV : *Militärverwaltung* (Administration militaire dans les territoires occupés)

MVD (de l'URSS) : Ministère des Affaires intérieures de l'URSS, créé en mars 1946

NdA : Note de l'auteur

NKGB (de l'URSS) : Commissariat du peuple à la Sécurité d'État de l'URSS (issu de la GUGB en février 1941, intégré dans le NKVD de l'URSS en juillet 1941, réapparaît en avril 1943, jusqu'à sa transformation en MGB de l'URSS en mars 1946)

NKVD (de l'URSS) : *Narodnii Komissariat Vnoutrennikh Del* (Commissariat du peuple aux Affaires intérieures de l'URSS, issu de l'OGPU - ou GPU, devenu GUGB ou Direction principale de la Sécurité d'État, ancêtre du KGB - et du NKVD de la RFSRS)

NN : *Nacht und Nebel* (Nuit et brouillard)

OB : *Oberbefehlshaber* (Commandant en chef, commandant suprême)

OBdH : *Oberbefehlshaber des Heeres* (Commandant en chef des armées, commandant suprême des armées)

OCM : Organisation civile et militaire

OEC : Officier d'état civil

OKW : *Oberkommando/Oberkommandeur der Wehrmacht* (Haut commandement/commandant de la Wehrmacht)

ORA : Organisation de résistance de l'armée

Orpo ou OrPo : *Ordnungspolizei* (Police d'ordre)

OSS : *Office of Strategic Services* (Bureau des services stratégiques, agence de renseignement gouvernementale des Etats-Unis entre juin 1942 et décembre 1945)

OVRA : *Opera Volontaria per la Repressione dell'Antifascismo* (Œuvre volontaire pour la répression de l'antifascisme) (il existe d'autres explications de ce sigle)

PCF : Parti communiste français

PdC : Président du conseil

PJ : Police judiciaire

PM : Premier ministre, Prime Minister

PPF : Parti populaire français

QG : Quartier général

R1 : Région de Lyon, 10 départements (nomenclature Combat)

R2 : région de Marseille, 7 départements (nomenclature Combat)

R3 : Région de Montpellier, 6 départements (nomenclature Combat)

R4 : Région de Toulouse, 9 départements (nomenclature Combat)

R5 : Région de Limoges, 9 départements (nomenclature Combat)

R6 : région de Clermont-Ferrand, 5 départements (nomenclature Combat)

RAF : *Royal Air Force* (nom de l'armée de l'air britannique)

RCC : Régiment de chars de combat

RH2GM (RHSGM) : Revue d'histoire de la deuxième/seconde Guerre mondiale

RIF : Résistance intérieure française

RNP : Rassemblement national populaire

RPF : Rassemblement du peuple français

RSHA : *Reichssicherheitshauptamt* (office suprême de la sûreté du Reich)

RTS : Radio Télévision Suisse

RU : Royaume-Uni (de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)

SAMU : Service d'aide médicale urgente

SAP : Section des atterrissages et des parachutages

SD : *Sicherheitsdienst* (ou *Sicherheitsdienst des Reichsführers-SS*) (Service de la sécurité du *Reichsführers-SS*)

SDECE: Service de documentation extérieure et de contre-espionnage

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

Sipo ou SiPo : *Sicherheitspolizei* (Police de sûreté, regroupant Gestapo et Kripo depuis 1936)

SG : Secrétaire général

SHD : Service historique de la Défense

SMUR : Structure mobile d'urgence et de réanimation

SN : Sûreté nationale

SOAM : Service des opérations aériennes et maritimes

SOE : *Special Operation Executive* (Direction des opérations spéciales, entre le 22 juillet 1940 et le 30 juin 1946, créé par Churchill, ne dépendant que du MEW « *Ministry of Economic Warfare* » ministère de l'Économie de guerre et du PM, mais pas du *War Office* ministère de la Guerre ni de l'IS/SIS)

SOE-F : Section « France » du SOE, indépendante de la FL

SOE-RF : Section « Résistance française », liée à la FL (SR/2^{ème} bureau de l'EM/BCRA)

SR : Service de renseignement

SS : *Schutzstaffel* (escadron de protection)

SSA : Section spéciale Allemagne (émanation du SDECE, ex 5^e section du 2^e bureau de la DGER)

STO : Service du travail obligatoire

Tchéka : Commission extraordinaire (panrusse pour la répression de la contre-révolution et du sabotage) dont le département INO (étranger) est chargé de l'espionnage (ancêtre du NKVD/KGB)

TMIN : Tribunal militaire international de Nüremberg (qui a siégé de novembre 1945 à octobre 1946)

TMP : Tribunal militaire permanent (cf. TPFA)

TPFA : Tribunal permanent des forces armées

TS : Tentative de suicide

UNWCC : *United Nations War Crimes Commission* (Commission des NU pour les crimes de guerre)

VIP : *Very important person*

VP : *Vertrauen Person* (indicateur, personne de confiance)

2. Sélection bibliographique indicative

Parutions dans les années 40

- De la nuit vers la lumière (Conrad L. FLAVIAN, Éditions J. Peyronnet, Paris, 1946)

- Souvenirs. (Colonel PASSY, Solar, Paris, 1947).

- Ils furent des Hommes (Conrad L. FLAVIAN, Nouvelles éditions latines, Paris, 1948, réédition revue et augmentée de «De la nuit vers la lumière»)

Parutions dans les années 50

- Plaidoyer pour René Hardy. (Maurice GARÇON, Fayard, Paris, 1950).

- Missions secrètes en France, Novembre 1942 - Juin 1943, Souvenirs du B.C.R.A. (André DEWAVRIN dit PASSY, Plon, Paris, 1951 [Tome III de Souvenirs]).

Parutions dans les années 60

- La simple vérité (Chritian PINEAU, Julliard, Paris, 1960, rééd. Editions Phalanx, Paris, 1983)

- Jean Moulin l'unificateur. (Henri MICHEL, Hachette, Paris, 1964).

- Jean Moulin. (Laure MOULIN, Presses de la Cité, Paris, 1969).

Parutions dans les années 70

- Le Renard : 30 ans après, l'interprète de Klaus Barbie parle (Gottlieb FUCHS avec André COUTIN, Albin Michel, Paris, 1973).

- L'aventure incertaine. (Claude BOURDET, Stock, Paris, 1975).

- Services spéciaux, 1935-1945. (Paul PAILLOLE, Robert Laffont, Paris, 1975).

- J'étais la femme de Jean Moulin. (Marguerite STORCK-CERRUTY, Horvath, Roanne, 1976).

- Histoire de la Résistance en France. (Henri NOGUÈRES avec Marcel DEGLIAMÉ, Laffont, Paris, 1976, 5 vol.).

- L'énigme Jean Moulin. (Henri FRENAY, Laffont, Paris, 1977).

Parutions dans les années 80

- Jean Moulin, une vie. (Henri CALEF, Plon, Paris, 1980).

- The soldiers of the night. (David SCHOENBRUN, The Crowood Press Ltd, Londres, 1981).

- Ils partirent dans l'ivresse. (Lucie AUBRAC, Seuil, Paris, 1984).

- Derniers mots. Mémoires. (René HARDY, Fayard, Paris, 1984).

- La vérité aura le dernier mot. (Henri NOGUÈRES, Seuil, Paris, 1985).

- Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon. (Daniel CORDIER, Lattès, Paris, 1989-1993, 3 tomes).

Parutions dans les années 90

- L'affaire Jean Moulin. La contre-enquête. (Charles BENFREDJ, Albin Michel, Paris, 1990).
- Le Trait empoisonné. Réflexions sur l'affaire Jean Moulin. (Pierre VIDAL-NAQUET, La Découverte, Paris, 1993).
- Jean Moulin, mon ami. (Pierre MEUNIER, Précy-sous-Thil, L'Armançon, Paris, 1993).
- Lyon 1940-44. (Gérard CHAUVY, Payot, Paris, 1993).
- Le général Delestraint, premier chef de l'Armée secrète. (François-Yves GUILLIN, Plon, Paris, 1995).
- La France Libre. (Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, Gallimard, Paris, 1996).
- Où la mémoire s'attarde. (Raymond AUBRAC, Odile Jacob, Paris, 1996).
- Aubrac, Lyon 1943. (Gérard CHAUVY, Albin Michel, Paris, 1997).
- Vies et morts de Jean Moulin. Eléments d'une biographie. (Pierre PÉAN, Fayard, Paris, 1998).
- Les secrets de l'affaire Jean Moulin. (Jacques BAYNAC, Seuil, Paris, 1998).
- La diabolique de Caluire. (Pierre PÉAN, Fayard, Paris, 1999).
- Le guet-apens de Caluire. (Paul DREYFUS, Stock, Paris, 1999).
- Jean Moulin, la République des catacombes. (Daniel CORDIER, Gallimard, Paris, 1999).

Parutions dans les années 2000

- Jean Moulin face à l'histoire. (Jean-Pierre. AZÉMA, Flammarion, Paris, 2000).
- The Death of Jean Moulin. Biography of a Ghost. (Patrick MARNHAM, John Murray, London, 2000).
- Nous étions faits pour être libres. (Claude BOUCHINET-SERREULLES, Grasset, Paris, 2001).
- Chroniques de la Haute-Savoie pendant la deuxième guerre mondiale (Michel GERMAIN, Editions La fontaine de Siloë, Chambéry, 2001)
- Avant que la nuit ne vienne, Entretiens avec Laure Adler. (Pierre BÉNOUVILLE, Grasset, Paris, 2002).
- Présumé Jean Moulin. (Jacques BAYNAC, Grasset, Paris, 2007).
- Alias Caracalla : Mémoires, 1940-1943. (Daniel CORDIER, Paris, Gallimard, 2009).

Parutions dans les années 2010

- Jean Moulin, l'ultime mystère. (Pierre PÉAN et Laurent DUCASTEL, Albin Michel, Paris, 2015).
- Jean Moulin, la passion de la République. (Charles-Louis FOULON, Editions Ouest-France, Rennes, 2013).
- Klaus Barbie, nom de code : Adler. (Peter HAMMERSCHMIDT, Editions les Arènes, Paris, 2016).

* Nicolas Gaboriaud-Ravel, 54 ans, est médecin spécialiste, ancien Praticien hospitalier aux CHU de Bordeaux et de Guadeloupe, ancien élève de l'IEP de Bordeaux, ancien impétrant au concours interne d'entrée à l'ENA, ancien conseiller au ministère des Affaires étrangères, et passionné d'histoire contemporaine (notamment de la SGM en France).